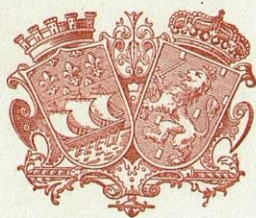


EXERCICE  
1954



BANQUE  
DE PARIS ET DES PAYS-BAS

SIÈGE SOCIAL : 3, RUE D'ANTIN, PARIS

---

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE  
DU 12 MAI 1955

RAPPORTS ET RÉOLUTIONS

---

# BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

## Conseil d'Administration :

MM. EMMANUEL MONICK,	<i>Président.</i>
EMILE OUDOT,	<i>Président Honoraire.</i>
JULES AUBRUN,	<i>Vice-Président.</i>
HENRI DEROY,	—
JACQUES AGUILLON,	<i>Administrateur.</i>
MAURICE BÉRARD,	—
FRANÇOIS CHARLES-ROUX,	—
EMILE GIRARDEAU,	—
EMILE MINOST,	—
Cte FRÉDÉRIC PILLET-WILL,	—
RAOUL DE VITRY,	—

## Commissaire du Gouvernement :

M. RENÉ DE LESTRADE

## Commissaires aux Comptes :

MM. C. MULQUIN, H. LÉON et P. SIMON  
Commissaires agréés près la Cour d'Appel de Paris

Directeur Général . . . . .	M. JEAN REYRE.
Directeurs . . . . .	MM. H. BURNIER, L. BRICARD, R. MARTIN, H. DE GUICHEN, B. DE MARGERIE, F. ANTHOINE.
Secrétaire Général . . . . .	M. JEAN LEQUIME.
Directeurs-Adjoints . . . . .	MM. C. FLORY, H. CAMERLYNCK, J. ALLIER, P. VINSON, J. BÉDIER, J. CABET, A. LITTAYE, J. DUBOURDIEU.
Sous-Directeurs . . . . .	MM. H. RAQUIN, R. FOURNIER, M. DESTOMBES, R. LABAT, M. REINISCHE, P. DECKER, P. PÉAN, A. DEPIERRE, R. SCHULZ.

## Fondés de Pouvoirs :

MM. A. RIMAILHO, H. SABBAG, J. LUYT, M. JUMEL, A. GALLAIS-HAMONNO,  
P. DUCHEZ, L. GEFFROY, C. KEUSCH, M. MOREL-FATIO, R. RUSSO,  
J. DROUART, H. LAPRUGNE, J. TRAUB, D. BEDIN, C. BOUZANQUET,  
Y. PELLET, Y. COUDRY, E. HAUSER, F. JARDON, J. JONNART,  
J.-M. PELLETIER, A. SPINGA.

# BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 4.593.000.000 DE FRANCS  
Registre du Commerce : Seine N° 54-B-5515 — L. B. F. N° 24

SIÈGE SOCIAL : 3, RUE D'ANTIN, PARIS

SUCCURSALE DE MARSEILLE  
37, Cours Pierre-Puget

SUCCURSALE D'ALGER  
18-24, Avenue Claude-Debussy

SUCCURSALE DE CASABLANCA  
79, Avenue du Général d'Amade

SUCCURSALE D'AMSTERDAM  
539, Herengracht

SUCCURSALE DE BRUXELLES  
31, Rue des Colonies

SUCCURSALE DE GENÈVE  
6, Rue de Hollande

BUREAU D'ANVERS  
23, Rue Arenberg

AGENCE DE LÉOPOLDVILLE  
Forescom-Building  
Avenue de la Douane

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

du 12 Mai 1955

Allocution du Président,  
Rapport du Conseil d'Administration,  
Rapports du Commissaire,  
Comptes de l'Exercice 1954,  
Résolutions de l'Assemblée.

BANQUE  
DE  
PARIS ET DES PAYS-BAS

---

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

du 12 Mai 1955

---

ALLOCUTION

prononcée par M. le Gouverneur Emmanuel MONICK, Président

---

Mesdames, Messieurs,

Je voudrais, sur deux points, ajouter quelques mots très brefs au rapport que vous venez d'entendre.

En premier lieu, je souhaite rendre en votre présence un dernier et personnel hommage à la mémoire de notre regretté Président d'Honneur, M. Louis WIBRATE, décédé le 31 Août 1954.

Sa mort a été une perte cruelle pour notre maison, pour nous, ses collaborateurs et ses amis. Chaque jour, nous mesurons mieux le prix des conseils que lui dictaient son expérience et sa sagesse.

Je ne retracerai pas devant vous sa longue et féconde carrière d'ingénieur d'abord, de financier ensuite. Je rappellerai seulement le rôle essentiel qu'il a joué à la Banque, où il était entré comme Directeur en 1920, et principalement de 1944 à 1949, période pendant laquelle il assumait les fonctions de Président.

Rarement disparition ne souleva d'aussi unanimes regrets : son autorité, sa droiture, son souci élevé des intérêts du pays et de la maison dont il avait la charge, sa bonté, enfin son sens humain, lui avaient valu le respect et l'attachement de tous. Vous tiendrez, j'en suis sûr, à vous associer aux sentiments de profond regret dont je prie sa famille d'agréer l'expression.

\*  
\* \*  
\*

Sur le plan général, il me paraît utile de préciser la portée exacte des progrès réalisés par l'économie française.

Certes, il ne faut pas déprécier les résultats acquis. Ne laissons pas se développer cette légende d'une France endormie, incapable de suivre le mouvement du vingtième siècle. Les succès de notre pays dans le domaine de l'électronique, le record de vitesse sur rail emporté par deux locomotives françaises, le mur du son franchi en vol horizontal par nos derniers avions à réaction, ces exemples suffiraient, parmi bien d'autres, à montrer l'inanité d'un pareil jugement.

En revanche, ne nous dissimulons pas l'ampleur des travaux qui restent à accomplir pour que notre structure économique soit à la hauteur d'un pays moderne.

La première de ces tâches assurément est la restauration de l'habitat. D'après les dernières statistiques, il aurait été achevé 162.000 logements en 1954 contre 115.000 en 1953. D'une

année à l'autre, la progression est importante. Mais 162.000 logements ne correspondent guère qu'à 1 ½ % environ de l'actuel domaine immobilier. A cette cadence, il faudrait près de 70 ans pour en assurer le renouvellement, alors que les immeubles existants sont déjà d'un âge moyen trop élevé. Et il faut penser aussi aux logements supplémentaires qu'exige une population croissante. On voit que le développement de la construction réalisé au cours des dernières années est encore loin de répondre aux besoins du pays.

Dans les autres secteurs de l'économie — agriculture, industrie, commerce — si les progrès sont indiscutables, l'amélioration est loin d'avoir été générale et homogène. Comme la modernisation n'a pas été poussée partout du même pas, on a vu, au contraire, s'accroître les différences de productivité entre les branches d'activité, entre les entreprises d'une même branche, entre les régions du pays.

L'économie française ne peut se permettre de laisser inemployée ou mal employée une partie des forces vives du pays. Adapter d'anciennes industries à des conditions nouvelles de concurrence, stimuler le développement de régions qui ont pris du retard, réorganiser certaines entreprises non rentables, ce sont aujourd'hui des conditions essentielles de l'expansion économique.

Pour résoudre ces problèmes complexes, il faut entreprendre des études qui détermineront les réformes utiles, et réunir les moyens de financement nécessaires à leur réalisation. Or, n'est-ce pas là le rôle spécifique d'une banque d'affaires ? La Banque de Paris est prête à prendre sa part dans les créations et dans les développements économiques à promouvoir, à guider l'épargne dans cette voie et à ne pas ménager ses efforts dans cette œuvre de renouvellement.

BANQUE  
DE  
PARIS ET DES PAYS-BAS

---

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION  
A  
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES  
du 12 Mai 1955

---

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte des opérations de votre Société pendant l'exercice écoulé et de soumettre à votre approbation le Bilan arrêté au 31 Décembre dernier.

Deux phénomènes imprévus ont caractérisé l'évolution de l'économie mondiale en 1954 : d'une part, l'évolution divergente de l'activité économique en Amérique et en Europe, ici en forte expansion, là en léger recul, d'autre part, l'abondance des capitaux désireux de s'investir, provoquant une hausse accentuée des cours dans les bourses de valeurs du monde entier.

Aux Etats-Unis d'Amérique, le ralentissement de l'activité économique, qui avait commencé à se faire sentir au milieu de l'année 1953, ne s'est pas accentué autant que certains l'avaient craint. Dès le printemps 1954 le mouvement de recul s'est arrêté et la situation s'est stabilisée jusqu'à l'automne. Une nette reprise, stimulée par la sortie de nouveaux modèles par l'industrie automobile, s'est fait jour au cours du dernier trimestre et s'est renforcée dans les premiers mois de 1955. Considérée dans son ensemble, l'année 1954 présente des résultats légèrement inférieurs à ceux de l'année record 1953, mais dépassant ceux de toutes les années antérieures. Le produit national brut a baissé de 365 milliards de dollars en 1953 à 357 milliards de dollars en 1954, soit d'environ 2 % ; mais les chiffres de 1954 sont supérieurs de 3 % à ceux de 1952. La crise redoutée est donc restée, dans l'ensemble, dans les limites d'un faible fléchissement de l'économie.

De cette évolution, il ne faudrait pas toutefois conclure à l'inanité des craintes qui avaient été exprimées. Du milieu de 1953, au milieu de 1954, la production industrielle, secteur le plus touché, a diminué de 10 %. A la fin de l'année, elle n'avait regagné que la moitié environ de cette perte. Dans le même temps, l'activité des aciéries a baissé de 100 % à 60 % de leur capacité, pour remonter à 83 %. Le chômage s'est élevé de 2.313.000 unités en Décembre 1953 à 3.724.000 en Mars 1954, soit environ 6 % du nombre des salariés, pour décroître ensuite et revenir à 2.838.000, soit un peu plus de 4 %, en Décembre 1954. La durée moyenne de la semaine de travail dans l'industrie a été réduite de 40,7 heures en Mai 1953 à 39 heures en Avril 1954 ; elle était de nouveau de 40,6 heures en Décembre 1954.

Mais à aucun moment ces difficultés réelles n'ont eu tendance à se développer, par une réaction en chaîne, en une crise générale. Et, s'il faut voir là une preuve de la solidité structurelle

de l'économie américaine, due notamment à la liquidité dont jouissent, non seulement les banques, mais aussi les entreprises, il convient également d'en attribuer le mérite aux mesures judicieuses prises par les Pouvoirs Publics.

Deux facteurs principaux tendaient au ralentissement de la production : la réduction des commandes militaires et la nécessité de rajuster les stocks dans l'industrie et le commerce. Mais leur effet fut en grande partie neutralisé par l'expansion de deux autres secteurs économiques : la construction immobilière et la consommation courante de biens et de services. Et cette expansion a été stimulée par une politique d'assouplissement du crédit et de dégrèvements fiscaux. Résultat remarquable pour une année où l'activité économique a marqué un certain recul, les revenus disponibles des particuliers ont augmenté. La consommation a dépassé la production et absorbé les stocks excédentaires.

Quelques précisions chiffrées illustreront cette évolution générale. Les dépenses de sécurité du gouvernement ont atteint leur plafond au deuxième trimestre de 1953 ; une réduction continue jusqu'au quatrième trimestre 1954 les a comprimées d'environ un quart. Sur une base annuelle, la différence aurait représenté 14 milliards de dollars.

De leur côté, les stocks des entreprises industrielles et commerciales n'avaient cessé de s'accroître depuis l'année 1950, particulièrement dans le compartiment des biens durables. Compte tenu de l'allure des ventes, le rajustement des stocks s'imposait. Il fut réalisé au cours des derniers mois de 1953 et au cours de toute l'année 1954. Fin 1954, le rapport des stocks aux ventes avait retrouvé son niveau de fin 1952, mais de Septembre 1953 à Décembre 1954 la valeur des stocks de l'industrie et du commerce avait baissé de 82 à 77,5 milliards de dollars, soit de 4,5 milliards, dont 3,7 correspondaient aux biens durables.

Le développement de la construction immobilière mérite d'autant plus d'être souligné qu'il n'est pas conforme aux prévisions qui avaient été faites au début de l'année 1954. C'est essentiellement à la politique du crédit qu'il faut en attribuer le mérite, politique générale d'assouplissement des règles du crédit et de baisse des taux d'intérêt, — et aussi politique spéciale étendant très largement les prêts hypothécaires à la construction et améliorant sensiblement les modalités et les conditions de ces prêts. Au total, la construction immobilière a atteint une valeur de 37 milliards de dollars, en progrès de 2 milliards de dollars sur 1953.

Mais la réduction des impôts, aussi bien sur les bénéfices des sociétés que sur les revenus des particuliers, a été pour le gouvernement l'arme la plus efficace contre le danger de crise. La baisse sensible qu'ont enregistrée les résultats des entreprises par suite du ralentissement de la production industrielle a été en partie compensée par l'allègement de la fiscalité. Comme, en outre, l'état des affaires limitait les besoins d'autofinancement, les distributions de dividendes ont progressé par rapport à l'année précédente.

En ce qui concerne les revenus personnels, ils ont été atteints du fait du chômage et de la réduction des horaires de travail, bien que la hausse du salaire horaire intervenue en 1953 dans un grand nombre d'industries et l'augmentation de l'indemnité de chômage aient en partie compensé ce recul. D'autre part, les impôts personnels ont été allégés dans l'année de 2 milliards de dollars, compte tenu de l'augmentation des contributions aux assurances sociales, de sorte que les revenus disponibles des particuliers ont finalement dépassé ceux de 1953.

Seuls les revenus de l'agriculture ont poursuivi leur déclin, en dépit des achats du Gouvernement. Celui-ci détient des stocks

considérables de produits agricoles dont l'écoulement est difficile, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur.

L'augmentation d'ensemble des revenus et des dépenses de consommation justifie pleinement l'optimisme qui n'a cessé de régner dans la population américaine et qui a largement contribué à faciliter les rajustements nécessaires. Cette confiance s'est manifestée à la bourse des valeurs où le cours des actions a monté en moyenne de 40 % au cours de l'année 1954. Avec la reprise économique amorcée dans les derniers mois de 1954, et qui s'est affirmée au début de la présente année, cette hausse s'est encore accentuée.

C'était une opinion couramment admise qu'un recul, même léger, d'activité aux États-Unis devait se répercuter en s'amplifiant sur l'économie européenne. Les faits ont démenti ce jugement et l'Europe a connu en 1954 une expansion générale.

Cette immunité de l'Europe, en l'occurrence, est d'abord une preuve du sérieux renforcement de sa structure économique, qui n'a plus la même fragilité qu'en 1949, où une inflexion de la courbe d'activité aux États-Unis, qui n'avait guère dépassé en ampleur celle de 1954, avait suffi à provoquer, en dépit de l'aide Marshall, une dévaluation générale de toutes les monnaies européennes. Il ne faut pas oublier toutefois que l'Europe a continué à bénéficier en 1954 de recettes exceptionnelles en dollars du fait de l'aide économique et militaire, des commandes « off shore » et des dépenses des troupes américaines à l'étranger. Malgré la baisse des exportations européennes vers les États-Unis, le déficit commercial en dollars a été plus que couvert par ces revenus spéciaux. Les pays européens ont pu, d'autre part, développer leurs exportations vers d'autres régions, notamment vers l'Amérique du Sud et l'Europe de l'Est.

Une autre raison qui explique que la diminution de la production et des importations américaines n'ait pas eu tendance à s'amplifier en une crise mondiale est qu'elle n'a pas entraîné une baisse des prix. Dans l'ensemble, les matières premières sont restées stables, bien que certaines comme le café et le cacao aient enregistré de violentes fluctuations, en hausse d'abord, puis en baisse; les métaux non ferreux et le caoutchouc ont été fermes. C'est qu'en effet, sur le marché international des matières premières, la diminution de la demande américaine, — diminution d'ailleurs atténuée par suite des achats du gouvernement pour les stocks stratégiques — a été compensée par l'accroissement des commandes d'une industrie européenne en pleine expansion. A la fin de l'année 1954 ou dans les premiers mois de 1955, avec la reprise économique aux États-Unis, les marchés des matières premières industrielles se sont tendus et les taux de fret ont marqué une hausse sensible. La tension est même devenue particulièrement vive sur le marché du cuivre dont l'approvisionnement a été réduit par suite des grèves qui se sont déroulées en 1954 aux États-Unis et au Chili, et, au début de 1955, en Rhodésie.

En Europe, l'expansion de la production et des échanges en 1954 a été à la fois importante, continue et générale. Après la récession qui, selon les pays et selon les secteurs, s'était fait sentir, soit en 1952, soit en 1953, l'industrie européenne a progressé tout au long de l'année 1954 et le développement s'est accéléré dans les derniers mois.

Cette expansion apparaît d'autant plus satisfaisante qu'elle a été obtenue dans la stabilité des prix et que la libération progressive des changes et des échanges, qui a largement contribué à cette évolution, n'a pas empêché l'accroissement continu des réserves d'or et de dollars.

C'est dans le domaine des biens de consommation durables que les progrès de la production ont été les plus accusés. Les chiffres de la construction automobile sont particulièrement frappants. De 1953 à 1954, le nombre de véhicules automobiles sortis des usines est passé de 835.000 à 1.038.000 dans le Royaume-Uni, de 490.000 à 680.000 en Allemagne Fédérale, de 497.000 à 600.000 en France, de 174.000 à 217.000 en Italie. Pour les quatre pays, l'augmentation dépasse 500.000 véhicules, ce qui représente plus du quart de la production de 1953.

Dans cette expansion générale de l'économie européenne, la première place revient à la République Fédérale d'Allemagne, aussi bien en ce qui concerne la production que l'accroissement des réserves de change. C'est par le recours à une politique résolument libérale que ce pays a réalisé au cours des dernières années un développement remarquable de son économie, qui apporte avec lui la solution progressive de l'angoissant problème du chômage.

En Italie, une forte production industrielle a compensé la médiocrité des récoltes. L'utilisation de plus en plus poussée des riches gisements de gaz méthane découverts dans l'Italie du Nord est en train de compenser, dans une mesure sensible, l'insuffisance des ressources énergétiques qui constitue un des points faibles de l'économie du pays. Et la réalisation d'un plan de développement dans le sud de la péninsule apporte déjà à des régions particulièrement pauvres un appréciable surcroît d'activité.

Au Royaume-Uni, l'année 1954 fut également très prospère, dans l'euphorie due à la fin des restrictions, à la réouverture des marchés commerciaux et à un régime de change beaucoup plus



libéral. Mais il semble qu'un accroissement trop rapide de la consommation soit à l'origine de la menace d'inflation qui s'est précisée dans les premiers mois de 1955. Contre cette menace, le gouvernement a pris immédiatement des mesures énergiques en relevant le taux de l'escompte de 3 à 3½, puis à 4½ %, et en restreignant les facilités pour les ventes à crédit.

La hausse des valeurs qui a accompagné aux États-Unis une activité économique ralentie a marché de pair, en Europe, avec une activité économique croissante. L'allure même des cours, la facilité avec laquelle sont absorbées les nouvelles émissions prouvent que le grand public a repris le chemin de la Bourse et qu'il dispose de sommes importantes à placer. Alors qu'on manquait hier de capitaux privés pour financer les investissements, on se trouve aujourd'hui devant une abondance de capitaux cherchant à s'investir.

Mais, l'Europe a encore d'immenses progrès à faire pour rapprocher son niveau de vie de celui des États-Unis et les besoins d'investissements y restent considérables.

**BELGIQUE.** — La Belgique a participé à l'expansion générale de l'économie européenne, bien qu'à une cadence peut-être un peu moins rapide que certains autres pays. Mais il ne faut pas oublier que la Belgique a été, en Europe, le premier des pays atteints par la guerre, à retrouver sa prospérité. Entraînée par la forte demande intérieure et par un volume accru d'exportations, la production belge a dépassé à l'automne les niveaux les plus élevés précédemment atteints, cependant que l'emploi augmentait, en conséquence, de façon très nette.

L'activité des charbonnages s'est légèrement ralentie, l'extraction de houille revenant de 30 millions de tonnes en 1953 à 29,2 millions en 1954. Durant le premier semestre, l'écoulement de la production fut difficile et les stocks s'accumulèrent sur le carreau des mines pour atteindre 4.095.000 tonnes au mois de Juillet, contre 3.074.000 tonnes fin décembre 1953. Un accroissement des échanges dans le cadre du marché commun et la reprise de l'industrie lourde devaient entraîner dans les derniers mois un assainissement progressif du marché et la réduction des stocks à 2.820.000 tonnes en fin d'année.

Les autres secteurs énergétiques, électricité et produits pétroliers, marquent, par contre, une nouvelle extension.

La sidérurgie a bénéficié, de son côté, d'une reprise accélérée dès le second trimestre, qui lui permit de retrouver en fin d'année les niveaux élevés de 1951-1952. Pour l'année 1954, la production d'acier brut a atteint, en chiffres ronds, 5.000.000 de tonnes contre 4.500.000 tonnes en 1953.

Les industries mécaniques, l'industrie aéronautique, la construction navale, qui a reçu notamment des commandes russes, l'activité des chaînes de montage de voitures automobiles, la construction électrique ont réalisé de nouveaux progrès. Dans l'industrie chimique, l'amélioration qui s'était manifestée dès 1953 dans l'industrie légère s'est étendue en 1954 aux produits lourds. Il convient de mentionner dans ce secteur la mise en construction en Belgique d'une usine de pétrochimie.

La construction immobilière, toujours très active, a exercé une influence favorable sur la production des matériaux de construction, à l'exception du ciment qui, sévèrement concurrencé sur les marchés extérieurs, n'a pu maintenir sa production record de 1953.

L'industrie lainière, en vive reprise en 1953, s'est stabilisée en 1954 et l'industrie cotonnière a bénéficié à son tour d'un certain développement de la production, bien que les conditions du marché soient restées difficiles. La situation dans l'industrie du lin est toujours préoccupante.

Le développement général de l'activité a entraîné une nette réduction du chômage qui avait atteint, en janvier 1954, son niveau le plus élevé de l'après guerre. La résorption fut accélérée par l'affectation d'un certain nombre de travailleurs sans emploi (plus de 26.000 en octobre) à des travaux d'utilité publique. Au cours du quatrième trimestre 1954, la moyenne journalière des chômeurs complets n'était plus que de 136.000 contre 188.000 pendant la période correspondante de 1953.

Si le volume des exportations de l'Union Économique Belgo-Luxembourgeoise s'est élevé de 3 % par rapport à l'année précédente, le volume des importations a, lui, progressé de près de 12 %. Compte tenu du fléchissement des prix, la valeur des exportations a augmenté d'environ 2 %, de 113 à 115,2 milliards de francs belges, et la valeur des importations de 5 %, de 121,1 à 127,5 milliards de francs belges. Au total, la balance commerciale a enregistré un déficit de 12,3 milliards de francs belges, sensiblement plus élevé qu'en 1953. La réduction des exportations belges a notamment élargi le déficit des échanges avec la zone dollar.

Le solde débiteur de la balance des paiements a été en large partie couvert par un remboursement de 3,4 milliards de francs belges sur les avances précédemment faites à l'U.E.P. et par des emprunts extérieurs contractés aux Pays-Bas, en Suisse et

auprès de la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement.

Sur le marché monétaire, l'aisance a régné pendant toute l'année ; le volume des moyens de paiements n'a que légèrement augmenté.

Suivant la tendance mondiale, le marché boursier s'est sensiblement élargi dès le début de l'année ; le volume des transactions a pratiquement doublé par rapport à 1953 et l'indice général des cours a marqué une hausse d'environ 24 %.

Le développement de l'épargne, que traduit cette évolution boursière, s'est également manifesté par un accroissement sensible des opérations sur le marché financier. Mais, bien que les émissions d'actions et d'obligations du secteur privé se soient légèrement développées, la plus grande partie des capitaux disponibles a été absorbée par l'État qui a procédé au placement de trois emprunts à long terme d'un montant total de 27,1 milliards de francs belges. Les sociétés belges n'ont pu encore procéder qu'à des appels de fonds insuffisants pour poursuivre, aussi vite qu'il serait souhaitable, la modernisation de leurs installations, alors qu'en présence d'une concurrence étrangère de plus en plus active, elles ne peuvent trouver que dans une productivité accrue le moyen de réduire leurs prix de revient et de conserver à la population belge le haut niveau de vie dont elle jouit depuis la guerre.

PAYS-BAS. — Les Pays-Bas ont continué à bénéficier en 1954 d'une grande prospérité, aussi bien dans le domaine économique que dans le domaine financier.

L'agriculture a obtenu, dans l'ensemble, de bons résultats.

De son côté, la production industrielle a marqué une nouvelle progression, de 10 % en moyenne, qui s'est étendue à presque tous les secteurs. En particulier, l'industrie du papier, du caoutchouc, les industries mécaniques et le bâtiment ont déployé une activité sensiblement accrue. La production charbonnière, seule, demeure sans changement.

Le haut niveau de l'activité économique a eu sur le marché du travail une influence particulièrement favorable. Le chômage, déjà en recul l'année précédente, a diminué de nouveau dans de notables proportions. A la fin de 1954, on enregistrait 70.000 chômeurs complets au lieu de 100.000 à la fin de 1953.

Favorisé par les mesures de libération prises tant en 1953 qu'en 1954, principalement à l'égard de la zone dollar, le commerce extérieur néerlandais a marqué un fort accroissement. Mais les importations ayant augmenté de 19 % et les exportations de 12 % seulement, le déficit commercial est passé de 938 millions de florins en 1953 à 1.689 millions de florins en 1954.

Comme précédemment, le déficit des échanges commerciaux a été plus que compensé par les rentrées invisibles, en particulier par les recettes de la flotte commerciale. Il faut y ajouter en 1954 la vente de valeurs mobilières à l'étranger qui a atteint un montant élevé.

L'amélioration des finances extérieures s'est donc poursuivie. L'augmentation des réserves de change ressort à 240 millions de florins, sans compter 504 millions de florins, qui ont été consacrés à des remboursements anticipés sur la dette extérieure à long terme.

Le gouvernement néerlandais, qui a maintenant définitivement redressé la situation financière du pays, a pris, en 1954, diverses mesures en vue de relever la consommation intérieure.

Deux majorations de salaires, la première en Janvier, la seconde en Octobre, de 5 % et 6 % respectivement, ont été autorisées. D'autre part, l'assouplissement du régime fiscal et l'abaissement de l'impôt sur le revenu ont provoqué une progression sensible des revenus disponibles. Toutefois les travailleurs n'ont pas entièrement conservé le bénéfice des augmentations de salaires consenties, le coût de la vie ayant monté d'environ 5 %.

Les prix de gros, tributaires des prix mondiaux, ont été stables avec, toutefois, une légère tendance à la hausse. Enfin, le volume monétaire a marqué une expansion modérée, de l'ordre de 6 %.

Le marché financier a été stimulé en 1954 par l'instauration le 8 Juillet d'un régime plus libéral pour les transferts de capitaux à l'intérieur du Bénélux. Les nouvelles dispositions ont permis la réalisation d'importantes opérations financières entre la Belgique et la Hollande, opérations intéressantes pour les deux pays du fait de l'abondance des capitaux et des taux d'intérêt plus bas en Hollande.

Les émissions d'obligations s'élevant à 843,9 millions de florins en 1953 se montent à 695 millions de florins en 1954. Ce montant comprend un emprunt de l'Etat Néerlandais, de 300 millions de florins, émis en Février ; on relève également le placement d'un emprunt de l'Etat Belge de 100 millions de florins, d'un emprunt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement de 40 millions de florins, d'un emprunt de la Ville d'Anvers de 12,5 millions de florins et d'un emprunt de la Ville de Liège de 20 millions de florins.

Les émissions d'actions ont totalisé 52,2 millions de florins au lieu de 31,1 en 1953.

Le chiffre d'affaires de la Bourse a fortement progressé et le cours des actions a monté en moyenne de 55 %. Pour une part

importante, cette évolution résulte des nombreux achats étrangers mais l'accroissement des revenus disponibles y a également contribué.

SUISSE. — Malgré certaines difficultés dans les relations commerciales avec les Etats-Unis, l'évolution économique de la Suisse est restée très satisfaisante en 1954.

Dans l'ensemble, la production industrielle s'est développée. L'industrie des machines a travaillé à plein rendement. Elle a enlevé à l'industrie horlogère le premier rang parmi les industries exportatrices, avec 1.099 millions de francs suisses de ventes à l'étranger contre 1.040 millions de francs suisses pour l'industrie horlogère. La régression dans cette dernière industrie, de l'ordre de 6 %, a touché presque uniquement la branche des mouvements d'horlogerie. Ce recul est surtout imputable au fléchissement des achats américains à la suite de l'entrée en vigueur du nouveau tarif douanier des Etats-Unis.

La construction électrique, l'industrie chimique et pharmaceutique ont enregistré un sensible accroissement de production. Par contre, des tendances divergentes selon les branches se sont manifestées dans l'industrie textile.

Le tourisme a bénéficié de l'attribution plus libérale de devises dans certains pays et le nombre de visiteurs étrangers a sensiblement progressé.

L'activité, restée très vive dans le bâtiment, a rendu nécessaire un recours accru à la main-d'œuvre étrangère.

Après les résultats tout à fait exceptionnels de l'année 1953, le commerce extérieur a retrouvé sa structure déficitaire traditionnelle. La balance commerciale a laissé un solde débiteur de 320 millions de francs suisses, contre un solde créditeur de

94 millions de francs suisses en 1953. Ce résultat est imputable à l'accroissement des importations, principalement de matières premières, de l'ordre de 10 % en valeur, tandis que les exportations n'augmentaient que de 2 %. Les importations se sont établies à 5.592 millions de francs suisses et les exportations à 5.271 millions.

Les réserves monétaires en or et en devises de la Banque Nationale, alimentées surtout par les excédents avec la zone U. E. P., ont augmenté de 365 millions de francs suisses, ce qui les a portées à 6.973 millions.

Sur le marché financier, les emprunts intérieurs ont été moins importants qu'en 1953, 641 millions de francs suisses contre 784 millions. Toutefois, cette réduction a porté surtout sur les emprunts de conversion; l'apport d'argent frais, 242 millions de francs suisses, est resté du même ordre de grandeur que l'année précédente. Les émissions d'actions ont atteint 82 millions de francs suisses, en progrès de 30 millions.

Mais la principale caractéristique du marché a été la forte progression des emprunts étrangers, qui se sont élevés à 395 millions de francs suisses contre 224 millions en 1953. Parmi les emprunteurs, à côté d'Etats étrangers et d'organismes internationaux - Suède (deux emprunts), Union Sud-Africaine, Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement - on relève un certain nombre de sociétés étrangères, parmi lesquelles deux sociétés françaises.

Sur le marché boursier une grande animation a régné et l'indice des actions a marqué une hausse moyenne de 28 % en un an.

Sur le marché des devises, le dollar U. S. s'est maintenu un peu au-dessus du point d'or inférieur, tandis que le dollar canadien

conservait un cours légèrement supérieur à sa parité. La demande sur le sperrmark, devenu mark capital en Septembre dernier, a été souvent animée, et les cours ont nettement monté.

FRANCE. — La situation économique et financière de la France a bénéficié d'une amélioration générale au cours de l'année 1954. Pour la première fois depuis la fin de la guerre, le progrès économique n'a pas eu pour contrepartie une détérioration monétaire et l'amélioration du niveau de vie n'a pas aggravé le déséquilibre des comptes extérieurs. Tous les secteurs de l'économie sont en progrès : augmentation de la production dans la stabilité des prix, hausse des salaires réels, développement des exportations, accroissement des réserves de change, aisance de la trésorerie, progrès de l'épargne. Ces résultats prouvent, une fois de plus, s'il en était besoin, que la stabilité monétaire, loin d'être un obstacle au progrès économique, est bien au contraire une des conditions fondamentales d'une saine expansion de la production et des échanges.

Mais, malgré le rétablissement opéré en 1954, l'économie française n'a toujours pas retrouvé son équilibre. La disparité des prix français et des prix étrangers, bien qu'atténuée, exige encore le recours à des moyens artificiels pour freiner les importations et stimuler les exportations. Et le déficit des finances publiques fait peser sur l'économie une menace permanente d'inflation.

L'agriculture française a continué à progresser en 1954, ce qui mérite d'autant plus d'être souligné que les récoltes en Europe ont été, dans l'ensemble, médiocres. Il semble bien que la modernisation des méthodes de culture rende la production agricole moins sensible que par le passé aux influences météorologiques. Grâce à la réduction des importations et au

développement des exportations de produits destinés à l'alimentation, l'agriculture a contribué pour une part notable à l'amélioration de la balance commerciale du pays.

La culture et l'élevage ont, l'une et l'autre, participé à l'accroissement de la production. La moisson a fourni 183 millions de quintaux de céréales contre 162 millions de quintaux en 1953. Un progrès très accusé a été obtenu pour le blé, dont la production est passée de 88 à 103 millions de quintaux et le rendement moyen de 21,4 à 23,5 quintaux à l'hectare. Toutefois, le grain était souvent humide et de qualité médiocre. Parmi les plantes sarclées, la récolte a été très bonne pour les pommes de terre, 159 millions de quintaux contre 136 l'année précédente, mais moyenne pour les betteraves industrielles, 114 millions de quintaux contre 125.

Après l'épizootie de fièvre aphteuse qui avait en 1952 arrêté son développement, l'élevage a maintenu au cours des deux années suivantes un mouvement d'expansion rapide. La production de viande a atteint 2.460.000 tonnes en 1954 contre 2.270.000 tonnes en 1953 et 2.065.000 tonnes en 1952; le progrès est de près de 20 % en deux ans. De même, la production de lait s'est élevée de 150 millions d'hectolitres en 1952 à 160 millions d'hectolitres en 1953 et 180 millions d'hectolitres en 1954.

Aujourd'hui l'agriculture française, avec une production souvent excédentaire, souffre de l'insuffisance de débouchés. Pour éviter la baisse des revenus agricoles, le Gouvernement soutient les prix des principales productions, mais ces prix trop élevés freinent le développement de la consommation intérieure et rendent les exportations coûteuses pour les finances publiques.

Dans l'industrie, l'expansion a été la note générale. Grâce en partie à la détaxation des investissements, elle s'est étendue à la fois au secteur des biens d'équipement, qui avait progressé

en 1952 et décliné en 1953, et au secteur des biens de consommation qui avait reculé en 1952 et repris dans les derniers mois de 1953. Toutefois les différences ont continué à s'accroître entre les diverses régions de la France.

En 1954, l'extraction de houille et de lignite a atteint 56,3 millions de tonnes, soit près de 2 millions de tonnes de plus que l'année précédente ; les importations ont également augmenté d'environ 1 million de tonnes. Cependant les ventes n'ont pas suivi et les stocks aux mines ont continué à s'accumuler : ils ont dépassé 8 millions de tonnes depuis la fin du mois de Septembre alors qu'ils étaient inférieurs à 6 millions de tonnes à fin 1953. Comme élément favorable, il convient de signaler l'amélioration continue du rendement au fond.

Pour les autres sources d'énergie, l'année 1954 a été très satisfaisante. La production d'électricité a augmenté de 10 %, de 41,5 milliards de kwh. en 1953 à 45,5 milliards de kwh. en 1954.

Les importations de pétrole brut se sont élevées à 23,6 millions de tonnes contre 22 millions de tonnes l'année précédente. Mais les exportations de produits raffinés deviennent difficiles, les pays étrangers tendant de plus en plus à développer leur propre capacité de raffinage.

C'est dans le domaine du pétrole qu'est intervenu l'évènement sans doute le plus marquant de l'année : la découverte, en Mars 1954, d'un gisement de pétrole à Parentis-en-Born dans les Landes. Venant après la découverte du gisement de gaz de Saint-Marcel en 1939, du gisement de pétrole de Lacq en fin 1949, du gisement profond de gaz de Lacq en 1951, la découverte de Parentis semble bien confirmer l'existence dans le sud-ouest de la France d'appréciables réserves de pétrole et de gaz naturel. S'il est permis d'espérer que la mise à jour et l'exploitation de ces richesses apporteront dans quelques années un appoint

appréciable à l'économie générale du pays, il semble que dès maintenant, sur le plan régional, ces nouvelles ressources énergétiques puissent stimuler un développement industriel resté insuffisant.

Il importe également de prendre conscience de la transformation profonde qui est en train de s'accomplir dans le monde en ce qui concerne l'utilisation des différentes sources d'énergie. Le charbon est en recul continu, aujourd'hui au profit des produits pétroliers, demain, sans doute, de l'énergie nucléaire. Une des grandes faiblesses de la France dans l'ère industrielle a toujours été sa pauvreté relative en houille. Mais on peut penser que les immenses étendues de terrains sédimentaires des territoires d'outre-mer recèlent des ressources en produits pétroliers qui, jointes à celles de la Métropole, pourraient être d'une importance décisive pour l'économie du pays. Il convient donc d'intensifier encore les efforts de recherche. La France et l'Union Française ne sont pas dépourvues des matières premières nécessaires à la production d'énergie atomique. Il serait sans excuse pour notre pays de se laisser distancer dans l'utilisation industrielle de cette énergie, alors qu'il peut en attendre, pour l'avenir, une amélioration sensible de son bilan énergétique.

La sidérurgie, dont l'activité avait décliné au cours du deuxième semestre 1953, est restée déprimée dans les premiers mois de 1954 ; elle n'a repris vigoureusement qu'en fin d'année. La production de l'année 1954, bien que supérieure à celle de l'année précédente, n'a pas retrouvé le niveau record de 1952. La production d'acier brut en 1954 s'est élevée pour la France à 10.620.000 tonnes contre 10.000.000 de tonnes en 1953 et 10.870.000 tonnes en 1952 ; les chiffres correspondants pour la Sarre ont été de 2.805.000 tonnes en 1954, 2.684.000 tonnes en 1953 et 2.823.000 tonnes en 1952.

Une bonne activité a régné dans le secteur des métaux non ferreux. La production d'aluminium de première fusion, notamment, est passée de 112.000 tonnes en 1953 à 122.000 tonnes en 1954. L'extension de l'emploi de l'aluminium est d'ailleurs un phénomène mondial.

L'industrie automobile, en pleine expansion, a largement battu tous ses records antérieurs. Les usines françaises ont sorti en 1954 plus de 600.000 véhicules, dont 437.000 voitures particulières contre 368.000 en 1953, et 163.000 véhicules utilitaires contre 129.000 en 1953. Plus de 20 % de la production a été exportée. Un gros progrès a été enregistré dans la fabrication des tracteurs agricoles qui a dépassé 38.000 unités contre 28.000 l'année précédente.

Dans la plupart des autres branches de la construction mécanique, motocycles et vélomoteurs, matériel ferroviaire, chantiers navals, machines outils, la production a également augmenté, bien que souvent les marges bénéficiaires soient étroites. Le progrès n'est d'ailleurs pas général et l'industrie du cycle est en crise.

La construction électrique a repris une cadence rapide d'expansion. Pour l'ensemble de la profession, le chiffre d'affaires est passé de 426 milliards de francs en 1953 à 479 milliards de francs en 1954. Mais, ici aussi, la concurrence est sévère.

Bien que le compartiment des matériaux de construction n'ait pas été particulièrement favorisé, la production de ciment a quelque peu progressé : 9.370.000 tonnes en 1954 contre 9.000.000 de tonnes en 1953.

Dans l'industrie chimique, 1954 a été une très bonne année. En particulier, la pétrochimie, l'industrie du chlore, les matières plastiques sont en plein développement. Pour l'acide sulfurique, le carbonate de soude, les superphosphates, les matières colo-

rantes organiques, les chiffres de production, sans constituer des records, sont supérieurs à ceux de 1953. La demande d'engrais a elle aussi très sensiblement augmenté.

Dans les industries de consommation, la reprise qui s'était manifestée dans le courant de l'année 1953 s'est affirmée en 1954.

Dans l'industrie textile, le progrès a été accusé pour les textiles artificiels et synthétiques. Les industries lainière et cotonnière ont, elles aussi, réalisé un certain développement de leur production, d'ailleurs plus fort dans les filatures que dans les tissages. Mais les conditions du marché sont telles que bien des entreprises n'obtiennent que des résultats décevants. Il n'est pas douteux que des réformes de structure s'imposent aux grandes industries traditionnellement exportatrices de la laine et du coton, qui doivent faire face à l'industrialisation des pays neufs, à la concurrence de pays à main-d'œuvre bon marché, comme l'Inde et le Japon, enfin au développement des textiles nouveaux.

En liaison avec le développement de l'industrie automobile, l'industrie des pneumatiques a fortement accru sa production.

L'industrie des papiers et cartons, qui avait déjà récupéré en 1953 une grande partie du recul brutal subi l'année précédente, a encore franchement progressé en 1954.

Même dans l'industrie des cuirs et peaux - secteur qui reste déprimé et doit se réformer en fonction de la concurrence du caoutchouc et des matières plastiques - une avance sensible de la production a été enregistrée en 1954.

Un des facteurs les plus certains d'expansion, aussi bien directe qu'indirecte, doit être cherché dans le développement de la construction immobilière. Les permis de construire accordés en 1954 se sont élevés à 179.000, correspondant à 277.000 loge-

ments alors qu'ils n'avaient été que de 142.000 pour 184.000 logements l'année précédente ; 162.000 logements ont été achevés en 1954 contre 115.000 en 1953. Cependant un retard énorme reste encore à combler dans ce domaine, notamment en ce qui concerne l'habitat rural et les logements destinés aux classes moyennes et à la classe ouvrière.

Les chiffres du commerce extérieur font ressortir une amélioration de nos échanges avec l'étranger. De 1953 à 1954, le déficit a été ramené de 206 à 145 milliards de francs et la couverture des importations par les exportations portée de 81 à 87 %. Ce résultat est dû uniquement au développement des ventes à l'étranger qui sont passées de 886 à 965 milliards de francs, tandis que les importations augmentaient légèrement de 1.092 à 1.110 milliards de francs.

La réduction du déficit de la balance commerciale provient pour une part de nos relations avec la zone sterling, dont le solde reste cependant lourdement débiteur, mais surtout de nos échanges avec les pays de l'O. E. C. E., et notamment l'Allemagne Fédérale. Nos exportations vers l'Europe de l'Est ont sensiblement augmenté.

Notre position à l'Union Européenne de Paiements a évolué favorablement ; les soldes débiteurs mensuels ont baissé progressivement au cours de l'année pour faire place à partir du mois d'Octobre à des soldes créditeurs. La libération des échanges, portée de 18 à 53 % en Avril 1954, puis successivement à 65 % en Novembre, 73 % en fin d'année et 75 % en Avril 1955, n'a pas compromis ce mouvement. Il a même été possible de réduire les taxes compensatrices appliquées à certains produits libérés.

Ces résultats attestent que la disparité des prix français et des prix étrangers s'est atténuée. Au début de 1952, l'écart moyen devait être de l'ordre de 20 à 25 %. En 1952 et 1953, la baisse

des prix français a comblé une partie de cette différence. En 1954, le remplacement de la taxe à la production par la taxe à la valeur ajoutée a amélioré encore la position relative des produits français, amélioration d'autant plus sensible que les produits auront fait l'objet d'une transformation plus poussée. Malgré tout, il subsiste des disparités qui sont souvent encore importantes. En effet, dans un marché international où sévit une concurrence particulièrement agressive, certaines branches de l'économie française restent dans une position difficile qui nécessite des mesures spéciales de protection ou de soutien.

Le déficit commercial a été largement dépassé par les autres éléments positifs de la balance des paiements. En outre, la Banque de France a pu procéder à des achats de métal sur le marché de l'or de Paris. Par suite la situation des finances extérieures s'est très sensiblement améliorée. Il a été possible de rembourser une partie de la dette extérieure, dans certains cas par anticipation, tout en renforçant les réserves d'or et de devises.

Le marché monétaire est resté très liquide et le taux d'escompte de la Banque de France a été abaissé par deux fois, de 3 ½ à 3 ¼ % en Février et de 3 ¼ à 3 % en Décembre.

Le total des billets et des dépôts à vue est passé de 4.630 à 5.255 milliards de francs, ce qui représente un accroissement de 625 milliards de francs ou de 13 ½ % ; en 1953, le pourcentage avait été de 11,3 %. Mais si la masse monétaire a augmenté un peu plus rapidement que l'année précédente, les causes de cet accroissement ont été d'une nature plus saine. En 1954, la contrepartie des nouveaux moyens de paiements a été constituée pour moitié par des crédits à l'économie, pour un quart par des créances sur le Trésor Public et pour un quart par des avoirs en or et en devises ; l'année précédente, il y avait eu une légère



réduction des réserves monétaires, tandis que l'augmentation venait à peu près par moitié des avances au Trésor et des crédits à l'économie. Parmi ces derniers, il convient de mentionner le développement des crédits à moyen terme à la construction accordés par le Crédit Foncier de France : leur montant, qui atteignait déjà 142 milliards à fin 1953, s'est élevé à 261 milliards de francs à fin 1954.

Sensible depuis le retour à la stabilité monétaire en 1952, le redressement de l'épargne française s'est accusé avec une grande vigueur en 1954. Le total de l'épargne recensée est passé, en chiffres ronds, de 550 milliards en 1953 à plus de 800 milliards en 1954. Ce dernier montant se partage à peu près par moitié entre les placements en valeurs mobilières et l'épargne liquide, représentée principalement par les dépôts dans les caisses d'épargne et les souscriptions aux Bons du Trésor et aux Bons de la Défense Nationale par d'autres souscripteurs que les banques.

C'est une physionomie toute nouvelle que présente maintenant le marché financier. La facilité avec laquelle se placent les emprunts aussi bien du secteur public que du secteur privé, l'avidité avec laquelle sont recherchées les actions nouvelles émises par les sociétés, qui se manifeste fréquemment par la hausse des cours à l'annonce d'une augmentation de capital, dénotent une abondance de capitaux que l'on croyait appartenir à des temps révolus.

C'est ce que confirme également la hausse des cours à la bourse de Paris. L'indice des 295 valeurs retenues pour ses calculs par l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques est passé de 171 à fin 1953 à 280 fin 1954, sur la base 100 en 1949. Le pourcentage d'augmentation ressort à 63 %. Il passe même à 73 % si l'on ne considère que le groupe des

185 valeurs métropolitaines. Le mouvement s'est poursuivi dans les premiers mois de 1955 et, au cours du premier trimestre, l'indice général a encore progressé de 16 %.

La hausse de la bourse est, comme nous l'avons vu, un phénomène mondial de l'année 1954. Toutefois des causes particulières ont joué sur le marché de Paris. Certes, il y eut d'abord des retours de capitaux de l'étranger ainsi que quelques rapatriements de capitaux venant des Territoires d'Outre-mer. En second lieu, l'épargne a renoncé à consacrer une partie de ses disponibilités à de stériles placements en or et a cessé de financer les importations de ce métal. Mais, avant tout, la bourse a été prise d'une véritable fièvre du pétrole à la suite des découvertes faites dans le Sud-Ouest de la France.

L'économie française a abordé l'année 1955 dans des conditions satisfaisantes. Pour le premier trimestre, l'indice de la production industrielle s'est maintenu à un niveau supérieur d'environ 10 % à celui de la période correspondante de 1954, les exportations vers l'étranger ont couvert près de 90 % des importations, les soldes créditeurs mensuels auprès de l'Union Européenne de Paiements ont représenté au total 50 millions d'unités de compte.

Toutefois, certains nuages apparaissent à l'horizon qui, sans être encore menaçants, recommandent cependant une certaine attention. Les industries de consommation ne suivent plus uniformément l'expansion des industries d'équipement. L'industrie textile, notamment, et particulièrement celle du coton, connaissent de nouveau une situation très difficile.

Aucun effort sérieux n'a été fait pour réduire le déficit des finances publiques, qui s'accroît avec d'autant plus de facilité que, grâce à l'abondance des capitaux, il ne soulève plus de difficultés de trésorerie.

Le taux de rendement des valeurs à revenu fixe est encore de l'ordre de 6 ½ %, alors que, pour les valeurs à revenu variable, le rendement moyen pondéré était, en Mars 1955, un peu inférieur à 3 %.

Depuis longtemps, on considérait que le jour où les Français pourraient renoncer à chercher dans l'or un refuge contre l'inflation marquerait le début de la restauration économique du pays. Aujourd'hui où cette évolution paraît bien s'affirmer, il ne faudrait pas que la substitution à un or stérile de capitaux disposés à s'investir, serve seulement à financer le déficit de l'État, ou à nourrir la spéculation.

Car, des tâches multiples s'offrent à l'activité du pays. Il faut entreprendre ou poursuivre la modernisation de l'agriculture, la restauration de l'habitat, l'industrialisation des régions encore en retard, l'équipement nécessaire à l'amélioration de la productivité, l'allègement des circuits de distribution, le développement des Territoires d'Outre-Mer. Il ne manque donc pas d'emplois sains pour les capitaux disponibles.

L'Etat a procédé, en Décembre 1954, à une nouvelle émission de Certificats d'Investissements ; nous avons apporté notre entier concours au succès de cette opération.

L'amélioration des conditions du marché financier et l'abondance des capitaux disponibles ont facilité le placement de nombreux emprunts des collectivités et organismes publics.

Le Département Financier est intervenu activement dans les émissions réalisées par :

- le *Crédit National*,
- l'*Électricité de France*,
- le *Crédit Foncier de France*,
- les *Charbonnages de France*,
- la *Société Nationale des Chemins de Fer Français*,
- le *Département de la Seine*,
- l'*Aéroport de Paris*,
- la *Radiodiffusion Télévision Française*.

Nous avons par ailleurs dirigé le placement des emprunts émis par les Sociétés suivantes :

- *S. A. André Citroën*,
- *Ateliers de Construction Schwartz-Hautmont*,
- *Société Marocaine de Distribution d'Eau, de Gaz et d'Électricité*,
- *Compagnie des Machines Bull*,
- *Société des Transports Pétroliers par pipe-line "T.R.A.P.I.L"*
- *Société pour l'Extension du Port de Nemours*,
- *Énergie Électrique du Maroc*,
- *Société Industrielle de Cellulose d'Alizay*,
- *Compagnie des Chemins de Fer du Maroc*.

Le Groupement de l'Industrie Sidérurgique pour faciliter la reprise et le développement de la production «G.I.S.» a procédé à l'émission d'un nouvel emprunt au succès duquel nous avons prêté un concours actif.

Votre Établissement est également intervenu dans les émissions effectuées par les Sociétés suivantes.

- *Pneumatiques et Caoutchouc Manufacturé Kléber-Colombes,*
- *Société Nouvelle Pathé Cinéma,*
- *Electrotube Solesmes,*
- *S. A. des Galeries Lafayette,*
- *S. A. des Chaux et Ciments de Lafarge et du Teil,*
- *Société Alsacienne de Constructions Mécaniques,*
- *Groupement des Industries de la Construction Electrique "GICEL",*
- *Société des Forges et Ateliers du Creusot,*
- *Caisse Foncière de Crédit pour l'Amélioration du Logement dans l'Industrie,*

L'expansion du marché a permis la réalisation de nombreuses augmentations de capital.

La Banque a dirigé les opérations réalisées par :

- *La Caisse Générale de l'Industrie et du Bâtiment,*
- *Les Établissements Neyrpic, Ateliers Neyret-Beylier et Piccard-Pictet,*
- *La Société Française des Constructions Babcock et Wilcox,*
- *La Société Française Radio-Électrique,*
- *La Société Commerciale de l'Ouest-Africain,*
- *La Compagnie Française des Pétroles,*
- *La Compagnie d'Assurances Maritimes, Aériennes et Terrestres "C.A.M.A.T.",*
- *La Compagnie des Signaux et Entreprises Électriques,*

Nous avons également prêté nos guichets aux augmentations de capital effectuées par les Sociétés suivantes :

- *Établissements Poliet et Chausson,*
- *Société Industrielle et Commerciale de l'Emyrne,*
- *Société Industrielle de Mécanique et de Carrosserie Automobile "S.I.M.C.A.",*
- *Société Nord-France d'Entreprises Générales et de Constructions en Béton Armé,*
- *Société Générale des Transports Départementaux,*
- *Société Hotchkiss - Delahaye,*
- *Société Commerciale et Industrielle de la Côte d'Afrique "C.I.C.A.",*
- *Compagnie Française Thomson-Houston,*
- *Grands Magasins "Au Printemps",*
- *Union Industrielle de Crédit pour la Reconstruction,*
- *Société du Louvre,*
- *Manufactures de Glaces et Produits Chimiques de Saint-Gobain, Chauny et Cirey,*
- *Péchiney, Compagnie des Produits Chimiques et Électrometallurgiques.*

Nous avons procédé, avec le concours de Banques de la Place et de Sociétés de Raffinage, à la constitution de la Société Financière des Pétroles « FINAREP », destinée à participer au financement de sociétés ou organismes de recherches et d'exploitation d'hydrocarbures. Constituée en Mai 1954 sous forme de société d'études, au capital de F. 100.000.000, la « FINAREP » devait, en Décembre de la même année, porter son capital à F. 3.000.000.000. L'accueil extrêmement favorable réservé par le Public à cette opération a permis d'assurer aux actions de la Société une très large diffusion.

Le Département financier a, en outre, dirigé l'introduction au marché officiel des actions de la Société Nationale des Pétroles d'Aquitaine, et, au marché des Courtiers en Valeurs Mobilières, de celles de la "Harmony Gold Mining Company".

Nous désirons souligner, à cette occasion, le travail considérable fourni par le Service de la Bourse qui, réorganisé sous une direction nouvelle, a vu ses résultats marquer de nets progrès et dont la section "Arbitrages" a étendu ses opérations aux principaux marchés internationaux.

Par ses études et expertises, le Département Industriel a continué à apporter une aide efficace aux entreprises qui lui ont demandé son concours en vue de rechercher en commun les meilleures solutions aux problèmes de tous ordres qui se posent à elles.

En particulier, dans le cadre des mesures prises par le Gouvernement pour faciliter l'adaptation de l'industrie française aux nouvelles conditions économiques nées de la libération des échanges, il s'est attaché à faciliter les opérations de conversion et de concentration encouragées par les Pouvoirs Publics. Son action s'est exercée à la fois sur le plan particulier des entreprises qui ont eu recours à ses services et sur un plan plus général professionnel ou régional. Il a notamment participé à la création de l'Association d'Études pour la Reconversion d'Usines Cotonnières, constituée sous l'égide du Syndicat Général de l'Industrie Cotonnière Française.

D'autre part, l'activité du Département Industriel a permis à votre Établissement de prendre un certain nombre de nouveaux intérêts dans d'importantes Sociétés françaises.

C'est ainsi qu'il a participé à la création de la Société TECHNICOLOR, au capital de F. 1 milliard, destinée à effectuer en France des tirages de films en couleur selon le procédé américain Technicolor.

Par ailleurs, votre Etablissement a acquis une participation dans la Société Centrale des Usines à Papier et Papeteries J. B. Weibel (CENPA), au capital de F. 4.250.000.000, l'un des principaux fabricants et transformateurs de pâtes à papier en France.

Il s'est également intéressé à la Société Poliet et Chausson, au capital de F. 3.540.000.000 qui occupe une place de premier plan dans la production française de chaux, ciments et plâtres.

Le Département chargé des affaires du groupe dans l'Union Française a, comme les années précédentes et en liaison avec la Compagnie Générale des Colonies, apporté son concours à la gestion des sociétés de ce groupe et participé à l'effort d'équipement et de mise en valeur des Territoires où s'exerce son activité.

Parmi les résultats obtenus dans ce domaine, nous vous signalons en particulier que l'infrastructure hydro-électrique de la Guinée, du Cameroun et de l'Afrique Equatoriale Française a atteint, au cours de l'exercice, un degré de développement qui permet d'envisager non seulement la satisfaction des besoins d'usines comme celle de l'Industrie Cotonnière de l'Oubangui et du Tchad à Boali, mais aussi l'installation d'industries grosses consommatrices d'énergie, comme à Edéa, pour la production de l'aluminium.

D'autre part, les études et recherches en vue de l'extraction et de l'évacuation des ressources minérales ont été poursuivies, notamment en Afrique Occidentale et en Afrique Equatoriale;

c'est ainsi que la Société des Mines de Cuivre de Mauritanie, dont nous vous avons annoncé la constitution dans notre précédent rapport, a installé à Akjoujt une laverie pilote d'une capacité de 150 tonnes par jour qui a été inaugurée en Juillet 1954.

Parallèlement, nous nous sommes attachés à résoudre les problèmes que posent, dans ces régions, pour l'industrie minière, l'alimentation en eau et l'étude des terrains; c'est ainsi que l'activité accrue de l'Hydraulique-Afrique a conduit cette Société à doubler son capital et que la Compagnie Générale des Colonies a constitué la Société Générale de Topographie, de Photogrammétrie et d'Étude de Génie Civil (SOGETEC). Celle-ci complète l'action de la Société Africaine de Travaux et d'Études Topographiques (SATET) en zone équatoriale et son champ d'action s'étend essentiellement à l'Afrique Occidentale et à Madagascar où elle exécute des travaux topographiques, tant pour la clientèle privée que pour l'Administration.

Comme par le passé, la Direction chargée des affaires de notre groupe en Afrique du Nord a assuré en étroite collaboration avec la Compagnie Générale du Maroc et l'Omnium Nord-Africain la gestion des intérêts qui lui sont confiés.

La Compagnie Générale du Maroc a pris des intérêts dans diverses affaires et a notamment concouru, avec un groupe hollandais, à la création de la STEROVITA, Société spécialisée dans le conditionnement et la vente de produits laitiers.

L'Omnium Nord-Africain a enregistré une augmentation de ses résultats, par suite d'un accroissement sensible de son activité, dû en particulier au développement de la production de minerai de cobalt par la Société de Bou-Azzer. Par ailleurs, il a

pris une participation dans le capital de la Société Minière de Ksiba, Société qui exploite un gisement de plomb dans l'Atlas Central.

En ce qui concerne l'Energie Electrique du Maroc, une hydraulité très favorable a permis de terminer le remplissage de la retenue de Bin el Ouidane et d'améliorer d'une manière très importante la production hydraulique, dont le pourcentage par rapport au total de la quantité d'électricité produite au Maroc est passé de 36 % en 1953 à 75,7 % en 1954. Le deuxième groupe de l'usine de Bin el Ouidane a commencé à fonctionner dans le courant de l'année et la mise en eau de la galerie Ait-Ouarda-Afourer a été réalisée à la fin du mois de Décembre. Avec les mises en service du troisième groupe de Bin el Ouidane et des deux groupes d'Afourer, se trouve à l'heure actuelle pratiquement achevé l'ensemble des aménagements hydro-électriques de l'Oued el Abib qui mettra 600 millions de Kwh par an à la disposition de l'économie marocaine. Les besoins de celle-ci en énergie ne cessent de croître et ont dépassé, en 1954, 750 millions de Kwh, soit 8,3 % d'augmentation sur 1953.

De son côté, la Compagnie des Chemins de Fer du Maroc, dont les recettes de 1954 ont été légèrement supérieures à celles de 1953, a persévéré dans son effort de modernisation; elle a notamment poursuivi les travaux d'extension de la gare de triage des Roches-Noires et augmenté son parc de matériel roulant.

Sur le plan immobilier une importante activité a été maintenue en Afrique du Nord au cours de l'exercice écoulé.

Au Maroc, la Compagnie Immobilière Franco-Marocaine assure maintenant la gérance de plus de 13.000 logements appartenant pour une grande part à l'Etat Chérifien et réalise par tranches successives d'importantes opérations de construction;

le total de ces programmes en cours ou à l'étude représente près de 10.000 logements pour Européens, Marocains et Israélites, notamment à Casablanca, Rabat et Port-Lyautey.

En Algérie, la Compagnie Immobilière Algérienne a commencé l'exécution des opérations prévues à la Convention intervenue avec le Gouvernement Général. Elle construit actuellement 4.200 logements, pour la plupart à Alger et à Oran et participe à la reconstruction d'Orléansville.

Le Département Immobilier qui a étroitement pris part à ces opérations, a également poursuivi et développé son action en France.

L'Omnium Technique de l'Habitation "O. T. H." a affirmé sa position de bureau d'études spécialisé; le succès de ses méthodes est attesté par l'importance toujours croissante des travaux de bâtiments ou de viabilité étudiés ou dirigés par ses soins.

L'Auxiliaire de la Construction Immobilière "S. A. C. I.", filiale commune du Crédit Foncier de France et de votre Etablissement, a continué à apporter ses efforts aux opérations immobilières.

Le Groupement Interprofessionnel pour la Participation Patronale à l'Effort de Construction "G.I.P.E.C.", qui offre aux employeurs une grande diversité de programmes et de formules d'investissements, compte maintenant plus de 300 adhérents.

La Régie Immobilière de la Ville de Paris a repris son activité constructive. Après avoir mené à bien une opération de copropriété, elle s'est vu confier par la Ville la réalisation d'environ 1.000 logements économiques et familiaux à la Porte de Bagnolet et à la Porte de Vincennes.

Enfin, au cours de l'exercice, votre Etablissement a constitué le Groupement d'Etudes Immobilières dont l'objet est de concourir au lancement de programmes correspondant à des nécessités d'intérêt général.

Notre Département des Affaires Commerciales a, comme les années précédentes, apporté le concours le plus actif aux industries exportatrices.

En Octobre 1954 a été inaugurée et mise en fonctionnement l'aciérie de Paz-del-Rio (Colombie), à la réalisation de laquelle notre Etablissement a, comme vous le savez, largement contribué. Le Gouvernement Colombien étudie dès à présent l'extension des installations existantes. Des propositions financières lui ont été faites par nos soins, dont nous espérons qu'elles contribueront à faire confier à l'industrie française la construction d'une grande partie des installations nouvelles actuellement envisagées.

Nous vous avons indiqué l'an dernier que notre Etablissement avait offert son concours et celui de l'industrie française au Gouvernement Péruvien pour permettre à ce dernier de mener à bien les projets d'industrialisation de la Vallée du Rio Santa. Nous sommes heureux de vous faire savoir que ces pourparlers ont abouti à une conclusion favorable. Aux termes de contrats qui, pratiquement mis au point au mois de Novembre 1954, ont été officiellement signés en Mars de cette année avec la "Corporacion Peruana del Santa", deux groupes français constitués par nos soins et travaillant en liaison avec un consortium d'entrepreneurs péruviens assureront, d'une part le montage de l'aciérie de Chimbote dont le matériel avait été précédemment commandé à des constructeurs de notre pays, d'autre part la réalisation de l'ensemble hydro-électrique qui doit approvisionner en courant l'usine sidérurgique.

Plusieurs affaires ont été conclues dans le courant de l'année en Argentine et au Brésil, à l'occasion desquelles la Banque a apporté aux industriels, non seulement un concours financier, mais encore une aide déterminante sur le plan commercial.

Dans le cadre du Protocole conclu en 1953 entre les Gouvernements Français et Espagnol, de nombreuses commandes de biens d'équipement ont été passées au cours de l'année par l'Espagne. Nous avons largement contribué à leur financement.

Notre Établissement a enfin systématiquement poursuivi son action dans les pays du Proche et du Moyen-Orient. Sur ces marchés où la France était jusqu'à présent peu connue, la tâche est particulièrement ardue. Des résultats substantiels ont cependant déjà été obtenus, notamment en Iran et les perspectives d'avenir apparaissent favorables.

L'activité du Département bancaire, dont nous vous signalons chaque année le développement, s'est à nouveau notablement accrue au cours de l'exercice écoulé.

Les ressources ont augmenté dans une forte proportion :

— la progression des comptes de chèques et des comptes courants commerciaux s'est maintenue à un niveau légèrement supérieur à l'augmentation totale des dépôts de la place, résultat qui témoigne de l'attachement manifesté par votre clientèle malgré les sollicitations dont elle a pu être l'objet du fait d'une concurrence très vive.

— les dépôts d'origine bancaire sont en très forte augmentation en conséquence des efforts déployés au cours de ces dernières années pour resserrer les relations de la Banque avec ses divers correspondants français et étrangers.

— enfin votre Établissement a bénéficié en fin d'année de ressources exceptionnelles provenant de la conjonction d'opérations financières en cours dont plusieurs de montant élevé.

Corrélativement à l'augmentation des ressources, l'ensemble des emplois s'est accru sur le plan tant des placements de trésorerie que des financements commerciaux et industriels.

A la faveur de l'expansion économique qui a marqué principalement le deuxième semestre 1954, l'augmentation des crédits consentis à une clientèle que nous continuons comme par le passé à sélectionner, a été réalisée essentiellement sous une forme mobilisable en sorte que la liquidité de votre Établissement demeure satisfaisante.

Dans le domaine du court terme, il convient notamment de signaler la progression de l'escompte de papier commercial et des financements de commandes « off shore ». Dans les opérations à moyen terme, l'augmentation concerne surtout les crédits d'équipement, dont ont notamment bénéficié certaines entreprises du secteur public, et les crédits de mobilisation de créances sur l'étranger qui sont l'aboutissement des efforts déployés dans le domaine de l'exportation.

Les amicales relations que nous entretenons avec nos correspondants étrangers ont été cette année resserrées par des contacts personnels et fréquents. Nous avons été heureux de constater une sensible augmentation du volume des opérations qu'ils nous ont confiées. C'est ainsi que, dans le seul domaine de l'importation, le volume global des crédits documentaires a augmenté de près de 40 %.

Les cautions délivrées à l'occasion des importations réalisées au titre de l'aide américaine à la France ont été très fortement

réduites en raison de l'abandon progressif de la procédure dite P. R. E. " B " . Grâce à l'augmentation des autres cautions et avals, les engagements par signature du Siège n'ont au total que légèrement diminué.

Votre Établissement a continué à apporter son concours aux divers banques et établissements financiers spécialisés dans lesquels il possède des intérêts et dont les résultats, cette année encore, ont répondu à notre attente, compte tenu de la conjoncture dans leurs secteurs d'activité respectifs. La Caisse Générale de l'Industrie et du Bâtiment et le Crédit à l'Équipement Electro-Ménager « CETELEM » ont, en cours d'année, augmenté leur capital en numéraire ; la Compagnie pour le Financement de l'Industrie, du Commerce et de l'Agriculture « COFICA » a procédé à une distribution d'actions gratuites.

Votre Établissement a participé, aux côtés du Crédit Foncier de France et de l'Union Française de Banques, avec le concours du Crédit National, des principales Banques de la place et de Compagnies d'Assurances, à la constitution de la Compagnie Française d'Épargne et de Crédit, société au capital de 600 millions de francs qui doit apporter une solution neuve au problème du financement de la construction immobilière en lui appliquant les principes du crédit mutuel différé.

La Succursale de Marseille a fait un important effort pour compenser les incidences du ralentissement d'activité observé dans quelques uns des grands secteurs de l'économie locale et régionale et de la diminution, dans certaines branches, des besoins de crédits de rééquipement et de stockage.

Elle a augmenté son volume d'affaires et, dans la recherche d'activités nouvelles, elle s'est orientée vers le domaine des opérations immobilières où les résultats qu'elle a déjà obtenus permettent d'augurer favorablement de l'avenir.

La Succursale de Casablanca a encore affermi sa position au Maroc, consolidant, au cours de sa quatrième année d'existence, les relations qu'elle a nouées avec les principales entreprises industrielles et commerciales du Protectorat. Ses résultats d'exploitation ont été satisfaisants.

Les problèmes que posent à l'Algérie, les besoins sans cesse grandissants d'une population qui s'accroît très rapidement peuvent trouver leur solution dans un développement de l'industrialisation de cette région ainsi que dans la mise en valeur des richesses minérales des territoires du Sud. De très larges investissements seront nécessaires et de nouvelles possibilités économiques se révéleront. Aussi, avons-nous pensé demeurer dans la ligne des activités de la Banque de Paris et des Pays-Bas en demandant au Conseil National du Crédit l'autorisation d'ouvrir, dans le cadre de la réglementation propre aux Banques d'affaires, une Succursale à Alger. Cette autorisation nous a été accordée et la Succursale a été ouverte le 17 Janvier dernier.

Votre Établissement s'est associé à la constitution du Crédit à l'équipement Electro-Ménager « CETELEM - Afrique », destiné à financer en Afrique du Nord les ventes à crédit d'équipement ménager et de matériel agricole.



Le développement des affaires de notre Succursale de Bruxelles nous a amenés, d'une part à augmenter le montant de sa dotation, d'autre part à ouvrir à Léopoldville une Agence dont les services ont été immédiatement appréciés par les sociétés amies installées au Congo Belge.

Les résultats de la Succursale reflètent l'accroissement important de son activité. Les opérations financières qu'elle a traitées ont été plus nombreuses que l'année précédente. Elle a contribué pour une part importante au placement des différents Emprunts émis par l'État et la Colonie, par la Société Nationale des Chemins de Fer Belges, la Régie des Télégraphes et des Téléphones, la Ville de Liège, la Ville de Gand, la Ville d'Anvers, la Société Anonyme Belge de Constructions Aéronautiques « SABCA », les Grands Magasins « A l'Innovation », la Société Intercommunale Belge d'Electricité, la Société d'Electricité de l'Est de la Belgique.

Elle a assuré par elle-même le placement de la totalité des Emprunts émis par les Sociétés suivantes : la Société Gregg d'Europe, le Titan Anversois, les Usines De Beukelaer, les Usines et Aciéries Allard, les Usines Métallurgiques du Hainaut, la Société Anonyme Phenix-Works.

La Succursale a également centralisé et garanti avec succès les augmentations de capital des Usines Métallurgiques du Hainaut, de la Société Anonyme Phénix-Works et de la Compagnie Générale de Gaz et d'Électricité "GAZELEC". Enfin, elle a prêté ses guichets aux opérations de souscription réalisées pour le compte de la Compagnie du Congo Belge, des Ateliers Marcel

Pégard, de la Société de l'Exposition Universelle et Internationale de Bruxelles en 1938 et de la Société Intercommunale Belge d'Électricité.

La Succursale d'Amsterdam a largement bénéficié de l'essor de l'économie néerlandaise, qui lui a permis de développer ses opérations commerciales de façon très satisfaisante. Ses dépôts sont en sensible augmentation.

Dans le domaine des opérations financières la Succursale a assuré, en liaison avec la Succursale de Bruxelles, le placement de deux Emprunts publics belges, émis : l'un par la Ville d'Anvers pour un montant de Fls. 12.500.000, l'autre par la Ville de Liège pour un montant de Fls. 20.000.000. Elle est intervenue également dans l'émission d'obligations de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement. Toutes ces émissions ont rencontré le plus vif succès.

La Succursale de Genève a pu, malgré les taux peu élevés du loyer de l'argent, maintenir ses résultats, en développant ses transactions sur les marchés financiers suisse et étrangers, et en accroissant notablement le volume de ses opérations de change. Elle a apporté tout son concours aux négociations menées en Suisse pour ouvrir le marché financier helvétique à l'Industrie française.

La Succursale a participé aux placements des emprunts des Cantons du Tessin et de Fribourg, des Villes de Lucerne et de Zurich. Elle est intervenue également dans les émissions d'obligations de l'Énergie de l'Ouest suisse, des Forces Motrices de Mauvoisin et dans les émissions étrangères suivantes : Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement,

Union Sud-Africaine, Royaume de Suède, Péchiney, West Rand Investment Trust Limited, Pétrofina, International Standard Electric Corporation.

Le Bilan, qui est soumis à votre approbation, se totalise à F. 118.250.751.973 et présente ainsi une forte augmentation sur celui de l'exercice précédent qui s'élevait à F. 88.602.667.296. Cette augmentation porte tant sur les comptes du Siège que sur ceux des Succursales étrangères et elle est due, pour partie, au développement continu de notre activité que souligne plus particulièrement l'accroissement des dépôts de la clientèle et, parallèlement, à l'Actif, celui des Comptes "Banques et Correspondants" et "Portefeuille-Effets". Toutefois, il y a lieu d'indiquer à nouveau que cette augmentation a un caractère exceptionnel, étant due au fait qu'à la fin de Décembre, plusieurs opérations importantes ont, simultanément, influencé les postes "Comptes Exigibles après Encaissement" et "Créditeurs Divers", les premiers à la Succursale de Bruxelles, les seconds au Siège.

Le "Portefeuille-Titres" est porté pour F. 4.571.390.295 contre F. 4.234.466.066.

Les Comptes "Capital" et "Réserves" enregistrent les mouvements consécutifs à la réalisation de l'augmentation de capital intervenue l'année dernière et qui a porté le capital au chiffre actuel de F. 4.593.000.000.

Les profits bruts du Siège et de la Succursale de Marseille, après amortissements et provisions diverses, atteignent pour le département bancaire, F. 2.692.071.291 et pour le département financier F. 913.541.107 représentant une augmentation globale de F. 284.683.928 sur l'année précédente et laissant un bénéfice net de F. 613.275.007.

Le bénéfice net des Succursales à l'Etranger, dans lequel entrera, pour la première fois cette année, celui de la Succursale de Casablanca, s'élève à F. 170.434.249, en augmentation de F. 43.674.742 par rapport à celui de l'année précédente.

Compte tenu de ces différents éléments, le bénéfice net pour l'Exercice 1954 s'élève à F. 783.709.256 dont il y a lieu de déduire les frais de l'augmentation de capital de 1954, soit F. 120.584.034.

Après apurement de ce poste, le solde disponible mentionné au Bilan général ressort à

F. 663.125.222

et nous permet de vous proposer la distribution d'un dividende de :

F. 530 net par action de F. 5.000 nominal.

Après vous avoir rendu compte de cet Exercice 1954, où votre Etablissement a pu réaliser des opérations financières importantes et enregistrer un sensible accroissement de son activité bancaire, nous nous devons de remercier et de féliciter les membres de notre personnel qui ont donné, une fois de plus, la mesure de leur zèle et de leur compétence. C'est grâce à eux, en même temps qu'aux efforts d'organisation méthodique poursuivis dans tous les services, que ce supplément de travail a pu être absorbé.

Cette tension des énergies vers une amélioration du rendement n'eut pas été possible sans un esprit d'équipe, auquel nous rendons hommage et dont témoignent aussi les excellents rapports qu'entretiennent, au sein du Comité d'Entreprise, les représentants de la Direction et du Personnel, conscients d'être associés à une œuvre commune.

Dans le même esprit de coopération, nous avons continué, sur le plan social, à développer les organismes antérieurement créés pour l'amélioration du bien-être et des conditions de travail de notre personnel. L'achèvement de nouveaux immeubles à loyers modérés, à la construction desquels nous étions intéressés, nous a permis de porter à 182 le nombre des employés auxquels nous avons pu procurer, soit directement, soit au moyen d'une aide financière, un logement correspondant à leurs besoins familiaux.

M. Armand JULLIEN, Directeur depuis 1944, nous a fait part, au cours de l'année dernière, de son désir de faire valoir ses droits à la retraite.

Nous n'avons pu que nous incliner devant sa décision mais nous tenons à lui exprimer à nouveau nos regrets de voir cesser une collaboration de 33 années pendant lesquelles M. JULLIEN a rendu à la Banque d'éminents services. Toutefois, M. JULLIEN continue à siéger, pour notre compte, dans un certain nombre de Conseils de Sociétés - à en présider plusieurs - et à leur apporter le concours apprécié de son expérience.

M. François ANTHOINE, Directeur-adjoint, et collaborateur de M. JULLIEN depuis de nombreuses années, était tout désigné pour succéder à ce dernier dans ses fonctions de Directeur. Nous avons été heureux de procéder le 1<sup>er</sup> Octobre 1954 à sa nomination et de lui confier le département de l'Afrique Noire et des Territoires d'Outre-mer dont il a une particulière connaissance et où sa compétence et ses qualités de négociateur apporteront un précieux appoint au développement des intérêts de notre Maison.

Il nous a paru indispensable de reconnaître par une intégration dans la hiérarchie régulière de notre Etablissement, l'autorité et la science de M. Jules DUBOURDIEU, Actuaire-Conseil de la Banque de Paris et des Pays-Bas dont la réputation d'actuaire et de financier a depuis longtemps dépassé largement le cadre de notre Maison. La collaboration de plus en plus active qu'il apporte depuis plusieurs années au Département financier, justifiait amplement sa nomination au grade de Directeur-adjoint de ce Département.

Soucieux d'assurer l'avenir et désireux de reconnaître les services rendus, nous avons nommé Fondés de Pouvoirs MM. Yves COUDRY, Edouard HAUSER, François JARDON, Jacques JONNART, Jean-Marc PELLETIER, et André SPINGA.

Nous avons nommé M. Pierre JARRY, Directeur de la Succursale dont nous venons de vous annoncer l'ouverture à Alger.

Nous avons le plaisir de vous informer que M. OLYSLAGER a bien voulu accepter d'apporter au Comité Consultatif de notre Succursale d'Amsterdam l'aide précieuse de son expérience et de l'autorité dont il jouit en Hollande.

A Genève, le Comité Consultatif de la Succursale a pu s'assurer également le concours apprécié de M. Marc d'ESPINE mais a eu malheureusement à déplorer, en fin d'année, le décès de M. René MOZER, qui en faisait partie depuis 1950.

M. Charles COURTIN a été nommé Sous-Directeur de la Succursale de Bruxelles qu'il a quittée peu de temps après pour aller diriger l'Agence de Léopoldville.

Nous avons le douloureux devoir de vous rappeler les pertes cruelles que votre Conseil a subies depuis notre dernière Assemblée Générale. Successivement, ont disparu notre Président d'Honneur, M. Louis WIBRATTE, deux de nos Administrateurs, MM. Charles RIST et Edmond FOURET.

Notre Président se réserve le soin de rendre hommage à son prédécesseur, mais nous ne pouvons manquer d'évoquer devant vous la grande figure du Président WIBRATTE qui, après une brillante carrière d'ingénieur des Ponts et Chaussées, apporta à notre Maison pendant 34 ans, comme Directeur d'abord, comme Administrateur ensuite, comme Président et Président d'Honneur enfin, l'inappréciable concours de sa compétence, de sa sagesse et la sûre garantie de sa haute conscience.

Presque tous vous l'avez connu et savez les éminents services qu'il a rendus à cette Maison. Nous sommes certains que vous vous associerez à l'expression de notre reconnaissance et de notre peine.

Il n'est pas besoin de retracer devant vous la belle et fertile carrière de Monsieur le Gouverneur Charles RIST. La réputation de "Médecin des Monnaies" qu'il s'était universellement acquise donne la mesure de ce que pouvaient être pour nous ses conseils.

L'agrément de ses rapports, la mesure de ses interventions, le poids de ses observations faisaient que l'on avait toujours plaisir à l'entendre et toujours avantage à suivre ses avis.

Le grand âge de M. Edmond FOURET ne lui avait rien fait perdre de sa puissance de travail, de sa lucidité d'esprit, de son activité, et il nous a fait profiter, jusqu'à ce qu'un accident navrant oblige à s'arrêter cet homme infatigable, c'est-à-dire dix jours avant sa mort, de son expérience des affaires et des hommes et de son grand bon sens.

Le Collège des Commissaires a été, lui aussi, durement frappé et nous tenons à adresser un particulier hommage à la mémoire de M. Pierre BEUGIN, ancien Régent de la Banque de France, Commissaire aux Comptes de la Banque de Paris depuis 1935 et de M. Georges PANNETIER, Commissaire aux Comptes de notre Maison depuis 1937.

Nous adressons, en notre nom et au vôtre, nos bien sincères condoléances aux familles de nos amis disparus.

Vous aurez à pourvoir cette année à la nomination d'un Administrateur. Monsieur le Gouverneur Emmanuel MONICK, Administrateur sortant, est rééligible. Nous vous proposons de renouveler son mandat.

Nous avons, d'autre part, à soumettre à votre approbation les nominations de M. Jacques AGUILLON et de Monsieur le Gouverneur Henri DERoy, en remplacement de M. Wibratte et de M. Rist.

En effet, dès que de nouvelles dispositions réglementaires nous l'ont permis et qu'un siège est devenu vacant au Conseil, nous nous sommes empressés de demander à M. Jacques AGUILLON de reprendre à nos côtés la place dont la limitation légale des postes d'administrateurs l'avait tenu momentanément écarté.

Nous sommes particulièrement heureux de vous informer que M. Henri DERoy a bien voulu, pour venir siéger parmi nous, accepter de quitter, avec le plein accord du Gouvernement, les hautes fonctions qu'il exerçait au Crédit Foncier de France. Le souvenir qu'a laissé Monsieur le Gouverneur DERoy au Ministère des Finances, à la Caisse des Dépôts et Consignations, à la Caisse Autonome d'Amortissement, au Conseil Général de la Banque de France, son rôle à la Banque des Règlements Internationaux et au Comité d'Administration Générale de la Compagnie Internationale des Wagons-Lits sont trop connus pour que nous ayons à insister davantage sur le prix que nous attachons à sa collaboration.

Vous vous réjouirez avec nous de l'heureuse influence que son concours ne saurait manquer d'avoir sur les destinées de notre Maison.

M. Emile OUDOT, qui était Vice-Président du Conseil depuis 1944, a bien voulu accepter le titre de Président honoraire que nous lui avons offert en reconnaissance des précieux services qu'il rend à la Banque depuis plus de trente-cinq ans.

Nous le remercions en votre nom à tous de nous conserver l'appui que nous apporte l'autorité de son nom, sa technique éprouvée et son dévouement total aux intérêts de la Banque.

Nous vous demandons enfin de procéder à la désignation de deux Commissaires aux Comptes, en remplacement de MM. BEUGIN et PANNETIER.

La mission confiée à M. Carlos MULQUIN arrive à expiration à la fin de l'année 1956. Nous vous proposons de lui adjoindre pour les exercices 1955-1956 MM. Henri LÉON et Philippe SIMON.

Nous ne doutons pas que vous approuviez la mesure que nous vous proposons de porter à F. 3.600.000 le montant de l'allocation annuelle au Conseil d'Administration à titre de jetons de présence, montant qui n'avait jamais été modifié depuis l'Assemblée Générale de 1872. Nous vous proposons également de fixer le montant des jetons de présence d'un Censeur à F. 300.000 et de porter à F. 450.000 le montant global de l'indemnité annuelle du Collège des Commissaires aux Comptes.

Nous vous soumettrons, après lecture des Rapports de Messieurs les Commissaires aux Comptes, les résolutions dont les textes vous ont été remis à votre entrée dans cette salle.

# RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

MESSIEURS

Au seuil de ce rapport, je tiens à rendre hommage à la mémoire de mes deux collègues, Messieurs BEUGIN et PANNETIER, tous deux décédés au cours de l'année et auprès de qui j'avais toujours trouvé, par leur compétence et leur conscience professionnelle, la collaboration la plus agréable.

## BILAN

Le Bilan de 1954 qui est conforme aux écritures et ressort d'une comptabilité générale bien tenue, atteint un total de :

F. 118.250.751.973

en augmentation de près de 30 milliards sur le bilan précédent.

Cette augmentation tient, pour une part, à l'augmentation de l'activité de la Banque ; elle est due, également, à des causes nouvelles et exceptionnelles, notamment :

- l'augmentation de Capital réalisée en 1954,
- l'incorporation des comptes de la Succursale de LÉOPOLDVILLE, ouverte dans le courant de l'Exercice,
- la simultanéité d'opérations qui ont influencé divers postes ainsi qu'il sera indiqué au cours de l'examen.

## ACTIF

Les rubriques, ci-dessous :

<i>Caisse, Trésor Public, Banques d'Emission</i> . . . .	F.	1.420.016.157
<i>Banques et Correspondants</i> . . . . .	F.	17.071.220.133
<i>Portefeuille-Effets</i> . . . . .	F.	61.448.088.884
<i>Coupons</i> . . . . .	F.	165.452.622
soit, ensemble . . . . .	F.	<u>80.104.777.796</u>

représentent ce qu'on peut considérer comme étant des *Disponibilités*, à l'exception d'une fraction, peu importante par rapport au total, d'effets non réescomptables.

— 57 —

Ces mêmes postes formaient, fin 1953, un total de F. 62.037.040.366. L'augmentation de 18 milliards porte essentiellement sur deux articles :

- *Banques et Correspondants*, environ 8 milliards,
- *Portefeuille-Effets*, environ 10 milliards.

Les deux premiers des quatre postes ci-dessus représentent les liquidités immédiates, c'est-à-dire environ 18 milliards contre 10.700 millions fin 1953.

Dans les *Banques et Correspondants*, une grande partie de l'augmentation porte sur les avoirs en devises à l'étranger.

Le *Portefeuille-Effets* comprend un peu plus de 20 milliards de Bons du Trésor français et étrangers contre environ 14 milliards fin 1953. Le surplus est constitué par des Acceptations d'Organismes officiels et des Effets remis par la clientèle. Cette dernière rubrique a été influencée par la comptabilisation d'effets à long terme remis par des clients à l'étranger et endossés au profit de la Banque pour couvrir des découverts consentis. La contre-partie de ces effets se trouve au PASSIF dans le poste "Comptes exigibles après encaissement".

Les *Comptes-Courants* qui représentent des facilités de caisse, sont passés de F. 8.409.004.702 à . . . . . F. 10.670.878.478  
l'augmentation porte principalement sur Bruxelles.

Les *Avances Garanties* sont passées de F. 2.509.384.934, à . . . . . F. 4.943.621.228  
l'augmentation s'applique, principalement, au Siège et provient, essentiellement, d'opérations de reports sur titres.

Les *Avances et Débiteurs Divers*..... F. 7.466.745.401

ont augmenté d'un peu plus de 5 milliards. Cette augmentation a pour causes principales :

- les opérations de change,
- les avances consenties à la clientèle sur émissions de titres (avances aux sociétés ayant des augmentations de capital ou des émissions d'obligations en cours),
- les arbitrages à l'étranger.

Les *Débiteurs par Acceptations*..... F. 6.272.868.270  
sont en augmentation de F. 700 millions environ.

Le *Portefeuille-Titres* est passé de F. 4.234.466.066 à..... F. 4.571.390.295  
L'augmentation de F. 300 millions, en chiffres ronds, résulte, comme toujours, de mouvements dans les deux sens, c'est-à-dire :

- d'une part, augmentation du chef des achats et souscriptions, réalisés dans l'Exercice,
- d'autre part, diminution par suite des réalisations et amortissements.

Les divers titres n'ont fait l'objet d'aucune réévaluation et restent évalués selon les mêmes méthodes.

Les *Comptes d'ordre et Divers*..... F. 4.154.415.473  
ont augmenté de F. 700 millions environ. L'élément le plus important est toujours représenté par les effets à l'encaissement, en francs et devises, et dont la contrepartie se trouve dans le poste du "Passif" "Comptes exigibles après encaissement".

Enfin, le poste *Immeubles et Mobilier* ..... F. 66.055.032  
est en diminution du chef des amortissements annuels. Des achats d'immeubles ont été effectués tant pour le logement du personnel que pour l'installation de la nouvelle Succursale d'Alger. Ces achats ont été entièrement amortis.

PASSIF

Les *Comptes de Chèques*, c'est-à-dire les comptes non commerciaux de la clientèle s'élèvent à F. 7.897.712.060  
en augmentation d'un milliard environ.

Les *Comptes-Courants*, c'est-à-dire les comptes commerciaux, sont passés de F. 37.970.711.046 à.. F. 44.768.804.569  
L'augmentation - près de 7 milliards - s'applique, principalement, au Siège et ensuite à Bruxelles.

Les *Banques et Correspondants*..... F. 16.806.448.465  
sont en augmentation de 5 milliards environ.

Les *Comptes Exigibles après encaissement* sont passés de F. 2.831.842.763 à..... F. 5.517.815.581  
L'augmentation a pour cause principale la comptabilisation des Effets dont il a été question à l'Actif.

Les *Créditeurs Divers* ..... F. 16.864.893.609  
sont en augmentation de plus de 8 milliards, augmentation qui provient, principalement, de la simultanéité d'opérations auxquelles il a été fait allusion au début, savoir : comptant change, comptant bourse, émissions et introductions.

Les *Acceptations à payer* ..... F. 6.272.868.271  
sont, comme d'habitude, la contrepartie exacte des "Débiteurs par acceptations" figurant à l'Actif.

Les *Dividendes restant à payer*..... F. 16.254.481  
ne motivent pas d'observations.

Les *Bons et Comptes à échéance fixe* sont passés de F. 7.103.197.324 à..... F. 9.647.796.581

Les *Comptes d'ordre et Divers* ..... F. 3.771.264.479  
dont le total est supérieur de F. 300 millions environ à celui du précédent exercice ont la même composition que l'an dernier.

Les *Réserves* ..... F. 1.397.031.496  
présentent une diminution de F. 125.512.650 qui résulte de mouvements dans les deux sens :

— d'une part, diminution de F.	459.300.000
du fait du prélèvement effectué pour incorporation au Capital,	
— d'autre part, augmentation du chef des attributions :	
à la Réserve Légale..... F.	29.137.350
à la Réserve Extraordinaire..... F.	75.000.000
et de la prime d'émission afférente à l'augmentation de Capital..... F.	229.650.000
	<u>F. 333.787.350</u>
Différence constatée.... F.	125.512.650
Total égal.... F.	<u>459.300.000</u>

Le *Capital social* est passé de F. 2.755.800.000 à F. 4.593.000.000 conformément à la Délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 Juin 1954.

### COMPTE DE PROFITS ET PERTES

Le Compte de Profits et Pertes fait apparaître un solde créditeur de :  
F. 663.125.222  
contre F. 582.747.008 l'an dernier.

Les trois rubriques de CRÉDIT sont toutes en augmentation, savoir :

- le produit des <i>Emissions, Placements et Portefeuille-Titres</i> passe de F. 772.085.183, à .....	F. 913.541.107
- celui des <i>Escomptes, Intérêts, Commissions et Divers</i> , de F. 2.548.841.287, à .....	F. 2.692.071.291
- celui des Succursales à l'Étranger de F. 126.759.507, à .....	F. 170.434.249
<i>Total du Crédit</i> ..... F.	<u>3.776.046.647</u>

contre F. 3.447.685.977 en 1953.

En regard de ce total, la masse des *Frais Généraux* et des *Charges*, atteint..... F. 2.992.337.391  
contre F. 2.864.938.969.

Sauf le poste "Impôts et Contributions" tous les articles de débit ont augmenté, notamment les dépenses du Personnel.

Sur le bénéfice de .....	F. 783.709.256
il a été prélevé pour amortissement des frais d'augmentation de capital.....	F. 120.584.034
<i>Le solde formant bénéfice net mentionné au bilan</i> , soit .....	F. 663.125.222
d'après les propositions qui vous sont faites, sera réparti comme suit :	
- 5 % à la Réserve Légale ... F.	33.156.261
- Intérêt Statutaire 5 %, soit F. 250 par action de F. 5.000 nominal.....	F. 229.650.000
	<u>F. 262.806.261</u>
laissant un solde disponible de.....	F. 400.318.961
à répartir comme suit :	
- Au Conseil d'Administration F.	39.582.615
- Aux actionnaires : dividende complémentaire de F. 387,811 par action.....	F. 356.243.535
	<u>F. 395.826.150</u>
laissant un solde de .....	F. 4.492.811
qui s'ajoutant au report des Exercices antérieurs..	F. 33.737.160
laisserait un <i>Total à reporter</i> de .....	F. 38.229.971

Le rapport du Conseil m'a été communiqué. Je n'ai pas d'observations à présenter sur les informations d'ordre comptable qu'il contient et je vous propose d'approuver le Bilan tel qu'il vous est présenté.

Paris, le 22 Avril 1955.

*Le Commissaire aux comptes :*

Signé : Carlos MULQUIN

Commissaire agréé près la  
Cour d'Appel de Paris



## RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE

sur les opérations prévues  
à l'article 40 de la loi du 24 Juillet 1867

---

MESSIEURS,

Au cours de l'exercice, je n'ai reçu avis d'aucune délibération du Conseil d'Administration concernant des opérations rentrant dans le champ d'application de l'article 40 nouveau de la Loi du 24 Juillet 1867.

Le Rapport Spécial est donc sans objet.

Paris, le 22 Avril 1955.

*Le Commissaire aux comptes :*

*Signé :* Carlos MULQUIN

Commissaire agréé près la  
Cour d'Appel de Paris

## COMPTES

de l'Exercice 1954

---

## BILAN GÉNÉRAL AU 31 DÉCEMBRE 1954

### ACTIF

SIÈGE ET SUCCURSALE DE MARSEILLE	SUCCURSALES A L'ÉTRANGER		
298.304.934 »	1.121.711.223 »	Caisse, Trésor Public, Banques d'Emission	F. 1.420.016.157 »
13.382.593.333 »	3.688.626.800 »	Banques et Correspondants .....	» 17.071.220.133 »
37.493.229.276 »	23.954.859.608 »	Portefeuille-Effets .....	» 61.448.088.884 »
71.781.486 »	93.671.136 »	Coupons .....	» 165.452.622 »
5.404.876.298 »	5.266.002.180 »	Comptes-Courants .....	» 10.670.878.478 »
2.196.375.899 »	2.747.245.329 »	Avances garanties .....	» 4.943.621.228 »
6.161.358.608 »	1.305.386.793 »	Avances et Débiteurs divers .....	» 7.466.745.401 »
3.368.184.790 »	2.904.683.480 »	Débiteurs par acceptations .....	» 6.272.868.270 »
3.542.883.599 »	1.028.506.696 »	Titres .....	» 4.571.390.295 »
1.240.622.445 »	2.913.793.028 »	Comptes d'Ordre et divers .....	» 4.154.415.473 »
28.805.031 »	37.250.001 »	Immeubles et Mobilier .....	» 66.055.032 »
73.189.015.699 »	45.061.736.274 »		F. 118.250.751.973 »

### PASSIF

SIÈGE ET SUCCURSALE DE MARSEILLE	SUCCURSALES A L'ÉTRANGER
7.897.712.060 »	4.892.863.061 »
44.768.804.569 »	33.089.786.686 »
16.806.448.465 »	12.507.187.583 »
5.517.815.581 »	1.036.760.941 »
16.864.893.609 »	14.733.283.919 »
6.272.868.270 »	3.368.184.790 »
16.254.481 »	16.254.481 »
9.647.796.581 »	495.088.141 »
3.771.264.479 »	2.633.964.890 »
1.397.031.496 »	1.218.902.461 »
4.593.000.000 »	4.593.000.000 »
33.737.160 »	33.737.160 »
663.125.222 »	492.690.973 »
F. 118.250.751.973 »	79.111.705.086 »

### HORS BILAN

Engagements par cautions et avals .....	F.	31.218.329.002 »	26.513.841.782 »	4.704.487.220 »
Effets escomptés circulant sous notre endos .....	»	52.210.705.138 »	37.325.792.000 »	14.884.913.138 »
Ouvertures de crédits confirmés .....	»	17.186.838.344 »	12.990.020.740 »	4.196.817.604 »

## COMPTE DE PROFITS ET PERTES (EXERCICE 1954)

DEBIT

CRÉDIT

I				
Impôts et Contributions .....	F.	902.773.815 »	Émissions, Placements et Portefeuille-Titres .....	F. 913.541.107 »
II				
Dépenses de Personnel .....		1.578.873.457 »	Escompte, Intérêts, Commissions et Divers .....	2.692.071.291 »
III				
Retraites .....		111.990.688 »	Bénéfice net des Succursales à l'Étranger .....	170.434.249 »
IV				
Frais de bureau, dépenses d'entretien, de mobilier et de matériel, amortissement des immeubles .....		256.238.047 »		
V				
Frais de Voyage, Déplacements, Publicité, Assurances, Timbres et Ports, Télégrammes, etc .....		142.136.384 »		
VI				
<i>Décision de l'Assemblée Générale du 27 Janvier 1872</i>				
Allocation annuelle au Conseil d'Administration à titre de jetons de présence.		100.000 »		
<i>Décision de l'Assemblée Générale du 28 Mai 1953</i>				
Indemnité allouée à MM. les Commissaires .....		225.000 »		
		2.992.337.391 »		
Bénéfice net .....	783.709.256			
Frais d'Augmentation de Capital .....		120.584.034 »		
		3.112.921.425 »		
Solde formant le bénéfice net mentionné au Bilan général .....		663.125.222 »		
	F.	3.776.046.647 »		F. 3.776.046.647 »

**RÉPARTITION conformément à l'article 40 des Statuts**

<b>Solde formant le Bénéfice net mentionné au Bilan général</b> .....	F.	663.125.222
5 % à la Réserve légale .....	F.	33.156.261
Intérêt statutaire de 5 % soit :		
F. 250 par action de F. 5.000 nominal .....	F.	229.650.000
laissant un solde disponible de .....	F.	400.318.961
A répartir comme suit :		
<b>au Conseil d'Administration :</b>		
10 % sur F. 395.826.150 .....	soit F.	39.582.615
<b>aux Actionnaires :</b>		
90 % sur F. 395.826.150 ou Dividende complémentaire de :		
F. 387,81 par action de F. 5.000 nominal .....	F.	356.243.535
<b>Soit au total :</b>		
<b>F. 637,81 par action de F. 5.000 nominal,</b>		
Solde à reporter .....	F.	4.492.811
faisant avec le Report des Exercices antérieurs de .....	F.	33.737.160
un Report à nouveau total de .....	F.	38.229.971

## RÉSOLUTIONS

### VOTÉES A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE du 12 Mai 1955

#### Première Résolution

L'Assemblée Générale,

Après avoir entendu les Rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires, approuve les Comptes de l'Exercice 1954, tels qu'ils sont présentés par le Conseil d'Administration.

Elle fixe, pour cet exercice, à :

F. 530 par action de F. 5.000 nominal le montant net du dividende, après déduction de la taxe proportionnelle.

Le dividende sera payable à partir du 24 Mai prochain.

#### Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale,

Réélit M. Emmanuel MONICK Administrateur.

#### Troisième Résolution

L'Assemblée Générale confirme les nominations, faites à titre provisoire par le Conseil, dans les conditions de l'article 17 des Statuts, de MM. Jacques AGUILLON et Henri DERROY comme Administrateurs.

#### Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale,

Nomme MM. Henri LÉON et Philippe SIMON Commissaires pour les Exercices 1955 et 1956, dans les conditions et avec les attributions déterminées par la Loi avec faculté pour chacun d'eux d'accomplir seul sa mission en cas d'empêchement de ses collègues pour une cause quelconque ;

Et fixe à F. 450.000 l'indemnité annuelle du Collège des Commissaires.

**Cinquième Résolution**

L'Assemblée Générale,  
Fixe à F. 3.600.000 le montant alloué annuellement au Conseil  
d'Administration à titre de jetons de présence.

**Sixième Résolution**

L'Assemblée Générale,  
Fixe à F. 300.000 le montant alloué annuellement à chacun des  
Censeurs, à titre de jetons de présence.

**Septième Résolution**

L'Assemblée Générale,  
Après avoir entendu le Rapport Spécial des Commissaires sur les  
opérations visées à l'article 40 de la Loi du 24 Juillet 1867, prend acte  
qu'aucune convention de cette nature n'est intervenue au cours de  
l'Exercice 1954.

---

**SUCCURSALES**  
DE LA  
**BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS**

---

**SUCCURSALE DE MARSEILLE**

37, Cours Pierre-Puget

**Directeur** . . . . . M. J. RENARD.  
**Sous-Directeurs** . . . . . MM. G. BILLOD, M. LANCRENON.  
**Fondé de Pouvoirs** . . . . . M. R. PARRA.

**SUCCURSALE D'ALGER**

18-24, Avenue Claude-Debussy

**Directeur** . . . . . M. P. JARRY.  
**Fondés de Pouvoirs** . . . . . MM. P. CHEVALLIER, C. GALL.

**SUCCURSALE DE CASABLANCA**

79, Avenue du Général d'Amade

**Directeur** . . . . . M. P. PÉAN.  
**Sous-Directeur** . . . . . M. R. TARDEIL.  
**Fondés de Pouvoirs** . . . . . M. R. FIERQUIN, A. CATEZ, M. MAZEAU.

**SUCCURSALE D'AMSTERDAM**

539, Herengracht

**Comité Consultatif** . . . . . MM. PAUL VOÛTE JR, BARON C. J. COLLOT D'ESCURY, J. OLYSLAGER.  
**Direction** . . . . . *Directeurs* : MM. A. DEKNATEL, F. VAN OYEN.  
*Sous-Directeur* : M. P. MULDER.  
*Fondés de Pouvoirs* : MM. W. LENSING, C. H. BOENDERMAKER,  
C. W. VAN OS.

**SUCCURSALE DE BRUXELLES**

31, Rue des Colonies

**Comité Consultatif** . . . . . MM. J. MOISE, *Président*. BARON H. DE TRAUX DE WARDIN,  
BARON P. G. KRONACKER, M. LE CLERCQ, J. LEMAIGRE.  
**Direction** . . . . . *Directeurs* : MM. J. LEPÈRE, M. NAESSENS.  
*Directeurs Adjoints* : MM. R. COLLIGNON, L. VAN DE SOMPELE.  
*Sous-Directeurs* : MM. J. BEAUJEAN, G. FERRAND, A. FUNCK,  
M. VERHOEVEN, C. COURTIN.  
*Fondés de Pouvoirs* : MM. A. BILQUIN, J. CARELS, L. THIBAUX,  
R. STASSART, L. FRANKEN.

**BUREAU D'ANVERS**

23, Rue Arenberg

*Directeur* : M. F. BERTRAND.

**AGENCE DE LÉOPOLDVILLE**

Forescom-Building, Avenue de la Douane

*Directeur* : M. C. COURTIN.

**SUCCURSALE DE GENÈVE**

6, Rue de Hollande

**Comité Consultatif** . . . . . MM. V. GAUTIER, A. LOMBARD, M. D'ESPINE.  
**Direction** . . . . . *Directeur* : M. E. DE RHAM.  
*Directeur-Adjoint* : M. H. FLAMAND.  
*Sous-Directeur* : M. A. D'ARBIGNY.  
*Fondés de Pouvoirs* : MM. M. BIRRAUX, G. CHALIER, G. GRENIER.

IMPRIMERIE SPÉCIALE  
= DE BANQUE =  
181, RUE DU CHÂTEAU-DES-RENTIERS  
• PARIS •